



Parcs
Canada

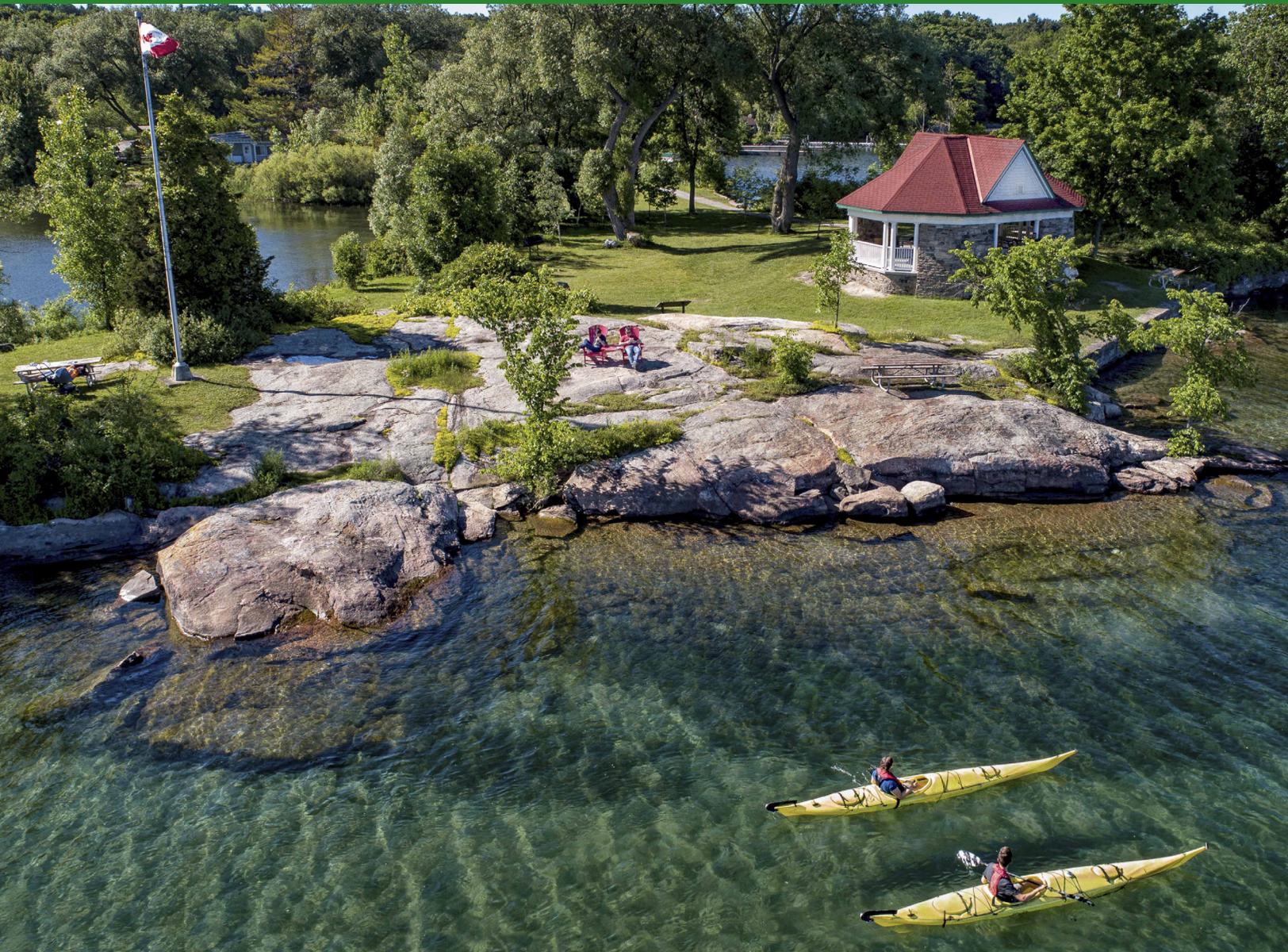
Parks
Canada

Canada



Parc national du Canada des
Mille-Îles

Plan directeur
2022



2022

Parc national du Canada des
Mille-Îles

Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le président et directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2022.

PLAN DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DU CANADA DES MILLE-ÎLES, 2022.

Papier : R64-578/2022F-PDF
978-0-660-38904-2

PDF : R64-578/2022F
978-0-660-38906-6

This document is also available in English.

Note aux lecteurs

La santé et la sécurité des visiteurs, du personnel et de l'ensemble de la population canadienne sont de la plus haute importance. Parcs Canada suit les conseils et les orientations des experts en santé publique pour limiter la propagation de la COVID-19 tout en permettant aux Canadiens et Canadiennes de découvrir le patrimoine naturel et culturel du Canada.

Parcs Canada reconnaît que la pandémie de la COVID-19 peut avoir des effets imprévisibles sur le *Plan directeur du parc national du Canada des Mille-Îles*. Parcs Canada informera les partenaires autochtones, les intervenants et le public de ces répercussions dans le cadre de la mise à jour annuelle sur la mise en œuvre de ce plan.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur le **PARC NATIONAL DU CANADA DES MILLE-ÎLES** :

Parc national des Mille-Îles
2, route de comté 5, RR 3
Mallorytown (Ontario) K0E 1R0

Tél. : 613-923-5261
Courriel : pc.pnmille-iles-thousandislandsnp.pc@canada.ca
www.parcscanada.gc.ca/fr/pn-np/on/1000

Sources des images de la page couverture
En haut, de gauche à droite : Parcs Canada
En bas : Parcs Canada

Avant-propos



D'un océan à l'autre, les lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation sont une source de fierté pour toute la population canadienne. Ils reflètent le patrimoine naturel et culturel du Canada et racontent qui nous sommes, y compris les histoires, les cultures et les contributions des peuples autochtones.

Ces endroits prisés sont une priorité pour le gouvernement du Canada. Nous sommes résolus à protéger le patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau d'aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril.

Nous devons en même temps continuer d'offrir des activités et des programmes innovateurs sur place et à distance pour permettre à un nombre accru de Canadiens et de Canadiennes de faire l'expérience de ces destinations emblématiques et de découvrir l'histoire, la culture et l'environnement.

En collaboration avec les communautés autochtones et des partenaires clés, Parcs Canada protège et restaure les lieux historiques et parcs nationaux; permet aux gens de découvrir l'histoire et la nature et de s'en rapprocher; contribue à maintenir, pour les collectivités locales et régionales, la valeur économique de ces lieux.

Ce nouveau *Plan directeur du parc national du Canada des Mille-Îles* vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés par une équipe dévouée de Parcs Canada après de vastes consultations auprès de partenaires autochtones, d'autres partenaires et parties prenantes, de collectivités environnantes, et de visiteurs passés et présents. J'aimerais remercier tous ceux et celles qui ont contribué à ce plan pour leur dévouement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis à cet effort concerté, et j'ai le plaisir d'approuver le *Plan directeur du parc national du Canada des Mille-Îles*.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Steven Guilbeault', written in a cursive style.

Steven Guilbeault

*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
et ministre responsable de Parcs Canada*

Avant-propos du Conseil des Mohawks d'Akwesasne

Réflexion de deux mondes sur le passé, le présent et l'avenir

Nous vous invitons à vous arrêter un instant pour penser au passé, au présent et à l'avenir du parc national des Mille-Îles. Nous reconnaissons l'importance de la communauté, du lieu et de la création. C'est par un réseau relationnel interconnecté que nous réfléchissons à la manière d'être les meilleurs gardiens de ces terres et que nous planifions comment le devenir. Plus que jamais, il est important de prendre soin des parcs nationaux, lesquels contribuent à la protection de la biodiversité de la planète, au maintien d'une bonne santé mentale, à l'adoption des valeurs des Haudenosaunee et à la lutte contre les changements climatiques.

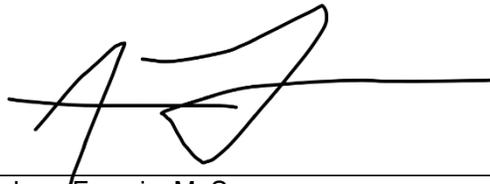
Ce plan directeur reconnaît l'importance de maintenir et d'améliorer les relations entre les peuples autochtones et les terres et les eaux du parc national des Mille-Îles, qui sont porteuses d'enseignements pour nous guider vers l'avenir. La ceinture wampum à deux rangs représentait un accord établi entre les Haudenosaunee et les Hollandais, deux parties consentantes, de respecter l'autonomie de l'autre à perpétuité. Cet accord et cet enseignement aident à faire progresser nos esprits, dans le bon sens du terme, alors que nous nous engageons dans différentes relations ou que nous négocions différents paradigmes dans le monde entier. Le renouvellement de la relation entre le parc et Akwesasne, en d'autres termes l'affinage du *Kaswentha* (wampum), est un moyen important de s'assurer que cette relation reste saine et solide. Pour l'occasion, le parc et Akwesasne organiseront une autre cérémonie du Feu Fumant, qui a eu lieu pour la dernière fois en 2007, afin de raviver l'amour et la vie ayant initialement enflammé le partenariat qui a donné lieu à tant de réussites. Notre relation continuera de s'appuyer sur les principes fondamentaux de la *Kaienerakowa* (grande loi), qui sont *Sken:nen* (paix), *Kasastenserah* (pouvoir) et *Kanikonriio* (bon esprit). Ensemble, nous devons reconnaître les relations qui existent au-delà des personnes et qui nous relie à toute la création. Les Haudenosaunee le font dans l'*Ohenten Kariwahtkwen* (prière d'action de grâce). Ensemble, nous devons reconnaître que tous les membres de la création ont des rôles et des responsabilités les uns envers les autres, et nous devons garder ces relations à l'esprit lorsque nous prenons des décisions importantes. Au parc national des Mille-Îles, tous ont l'occasion de renouer et d'approfondir leur relation avec la création. Akwesasne et le parc national des Mille-Îles continueront à travailler ensemble pour poser de petits gestes pour la conservation qui auront un impact retentissant.

Ce plan directeur vise à améliorer l'accès au parc national des Mille-Îles ainsi que la façon de créer des liens avec celui-ci. La pandémie de COVID-19 qui perdure a laissé les gens épuisés et anxieux quant à l'avenir. Les conversations sur la santé mentale ont été mises au premier plan et les gens prennent le temps de trouver des mécanismes pour se soigner. En particulier, le chagrin ressenti individuellement et collectivement laisse sa marque sur nos esprits, nos émotions et nos corps. Les Haudenosaunee décrivent l'expérience du deuil comme un feu qui aurait été dispersé et la fumée aurait rempli nos yeux, nos oreilles et notre bouche, nous empêchant de voir, d'entendre ou de parler clairement. Nous utilisons des remèdes que nous trouvons sur la terre pour nous aider à traverser ces moments et à nettoyer la fumée de nos yeux, de nos oreilles et de notre bouche. La terre n'offre pas seulement des remèdes sous forme matérielle, elle offre un espace de rapprochement, de renouvellement, de reconnaissance et de paix.

Ce plan directeur traite de l'importance de faire face aux effets du changement climatique. La pandémie de COVID-19 nous a appris qu'il y a de l'espoir dans la lutte contre le changement climatique et que nous pouvons l'utiliser comme catalyseur pour créer des mesures d'adaptation qui sont bonnes pour nous, pour les générations futures et pour les terres qui assurent notre subsistance. Il est prouvé, à l'échelle mondiale, que la pandémie a eu des effets positifs sur l'environnement en réduisant la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre et en améliorant la qualité de l'eau. Ces derniers temps, nous avons appris que nous avons réellement le pouvoir de nous mobiliser pour apporter, de manière intentionnelle, des changements perturbant des systèmes que l'on croyait jusque-là immuables. Nous devons nous rappeler de donner la priorité à la vie plutôt qu'au profit et nous devons déconstruire les systèmes qui ne tiennent pas compte de cette valeur. En outre, nous devons comprendre tous ensemble que nous vivons dans un monde d'oppression systémique, et que l'action en faveur du changement climatique doit s'accompagner d'un changement social. Selon les sages paroles de l'artiste queer Demian DinéYazhi', qui a

si gracieusement dit : « Les mouvements de souveraineté autochtones et de restitution des terres ne peuvent se réaliser sans amplifier, renforcer et encourager continuellement la solidarité avec les mouvements de libération des Noirs, de droits des immigrants, de justice pour les personnes handicapées, des droits des transgenres et d'autonomisation des Asiatiques et des insulaires du Pacifique » (Demian DinéYazhi', 2021). L'avenir que nous recherchons doit créer un espace où tous pourront trouver une place et une connexion les uns avec les autres et avec toute la création.

Nous devons travailler ensemble pour renforcer nos relations. Nous maintenons la paix entre nous en allant de l'avant avec des intentions fondées sur un bon esprit. Le présent plan directeur définit les principales intentions pour l'avenir du parc national des Mille-Îles. Les peuples autochtones représentent moins de 5 % de la population mondiale et protègent 80 % de la biodiversité mondiale (The World Bank, 2008). C'est là que réside l'importance d'une collaboration qui transcende les frontières culturelles, car les problèmes complexes exigent des solutions complexes que seuls des esprits diversifiés peuvent apporter. D'ailleurs, en tant que membres de la même et grande famille, nous devons protéger ces paysages et nous en rapprocher, car ils sont là pour prendre soin de nous comme nous sommes là pour prendre soin d'eux – notre avenir en dépend.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a series of loops and a horizontal line extending to the right.

Abraham Francis, M. Sc.
Gestionnaire des services environnementaux
Conseil des Mohawks d'Akwesasne

Recommandations

Recommandé par :



Ron Hallman
*Président et directeur général
Parcs Canada*



Andrew Campbell
*Vice-président principal
Direction générale des opérations*



Katherine Patterson
*Directrice
Unité de gestion de l'Est et du Centre de l'Ontario*

Résumé

Au cœur des Mille-Îles, sur le territoire traditionnel des Haudenosaunee et des Anishinaabe (Algonquins de l'Ontario), le parc national des Mille-Îles comprend plusieurs propriétés continentales, 26 îles, et 89 îlots et hauts fonds. Les propriétés s'étendent sur un tronçon de 120 kilomètres le long du fleuve Saint-Laurent et du lac Ontario, de Brockville jusqu'au comté de Prince Edward. D'abord appelé parc national des Îles-du-Saint-Laurent à sa création en 1904, le parc a officiellement changé de nom en 2013.

Le parc national des Mille-Îles est une aire protégée centrale de la réserve de la biosphère de l'arche de Frontenac. Le parc est situé au carrefour du fleuve Saint-Laurent et de l'arche de Frontenac, dans la zone de transition entre la forêt boréale et la forêt de feuillus de l'Est. Pour cette raison, la région est l'une de celles qui présentent la plus grande biodiversité au Canada. Le parc compte plus d'espèces indigènes de reptiles et d'amphibiens, dont la présence est récurrente, que tout autre parc national du Canada. Le parc offre également un paysage culturel d'activités humaines des plus diversifiées. Nombre de générations ont établi des liens avec cet endroit, des groupes autochtones de la période préeuropéenne à aujourd'hui jusqu'aux voyageurs empruntant les routes militaires et commerciales, en passant par les premiers colons des îles et les agriculteurs.

Le parc offre des installations et des services aux visiteurs dans trois de ses propriétés continentales : Landons Bay, Mallorytown Landing et ruisseau Jones. Ces carrefours, qui comprennent divers sentiers, l'ancien terrain de camping et de loisirs d'une Église, des tentes oTENTik, un centre d'accueil et un bureau administratif, sont situés sur la promenade des Mille-Îles, entre Brockville et Gananoque. La promenade pour automobilistes et cyclistes longe le secteur riverain, parallèlement à l'autoroute 401 adjacente, à mi-chemin environ entre Toronto et Montréal. Les visiteurs peuvent profiter des quais, des sentiers et des diverses installations de camping et d'hébergement offertes dans 20 îles en louant une embarcation ou un kayak, ou en utilisant leur propre embarcation.

Le présent plan directeur remplace le plan directeur de 2010 du parc national des Îles-du-Saint-Laurent, devenu le parc national des Mille-Îles. Depuis 2010, le parc a amélioré l'intégrité écologique globale en collaborant avec des partenaires, des intervenants, des propriétaires fonciers de la région, des bénévoles et des partenaires autochtones; élaboré un plan d'action visant des espèces multiples; amélioré les structures maritimes; établi de solides relations fondamentales avec plusieurs partenaires; et pris des mesures pour accroître l'accès aux îles pour les pagayeurs et les campeurs.

L'engagement et la consultation des partenaires, des intervenants et du grand public lors de l'ébauche du plan directeur ont permis de dégager les thèmes clés qui orienteront les activités de gestion du parc national des Mille-Îles au cours des dix prochaines années.

Les quatre stratégies clés du plan directeur décennal sont les suivantes :

- **Collaborer pour atteindre les objectifs de conservation dans un environnement fragmenté et aménagé :** Cette stratégie est axée sur l'obtention de résultats de conservation positifs pour le parc et pour la région grâce à des relations de collaboration avec divers partenaires.
- **Repenser les expériences offertes au parc national des Mille-Îles :** Cette stratégie vise à mettre en place de nouvelles expériences qui plongent les visiteurs des îles et de la partie continentale au cœur de l'écologie particulière de la région et de la riche culture des peuples autochtones.
- **Améliorer la résilience et la durabilité des biens :** Cette stratégie est axée sur la modernisation de l'ensemble des biens afin de passer d'un mélange éclectique d'installations désuètes à des éléments au design esthétique et harmonisé qui soutiennent les objectifs du parc en matière de conservation et d'expérience du visiteur.
- **Reconnaître la valeur du parc national des Mille-Îles :** Cette stratégie vise à mieux faire connaître l'image de marque de Parcs Canada dans la région et à mettre en valeur le rôle de Parcs Canada dans la gestion du parc national des Mille-Îles.

Table des matières

Avant-propos du Ministre.....	iii
Avant-propos du Conseil d'Akwesasne.....	v
Recommandations	vii
Résumé	Error! Bookmark not defined.
1.0 Introduction.....	1
2.0 Importance du parc national des Mille-Îles	4
3.0 Contexte de planification	4
4.0 Élaboration du plan directeur	7
5.0 Vision.....	8
6.0 Stratégies clés.....	9
7.0 Approche de gestion par secteur.....	13
8.0 Zonage	16
9.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique.....	29

Cartes

Carte 1 : Cadre régional	Error! Bookmark not defined.
Carte 2 : Parc national des Mille-Îles.....	Error! Bookmark not defined.
Carte 3 : Îles Brock.....	Error! Bookmark not defined.
Carte 4 : Groupe Grenadier.....	Error! Bookmark not defined.
Carte 5 : Groupe Hill.....	Error! Bookmark not defined.
Carte 6 : Îles Navy	Error! Bookmark not defined.
Carte 7 : Îles Admiralty	Error! Bookmark not defined.
Carte 8 : Chenal Bateau	Error! Bookmark not defined.
Carte 9 : Île Main Duck.....	Error! Bookmark not defined.
Carte 10 : Ruisseau Jones	Error! Bookmark not defined. 6
Carte 11 : Propriété Landons Bay.....	Error! Bookmark not defined.
Carte 12 : Propriété Skoryna.....	Error! Bookmark not defined. 8

1.0 Introduction

Parcs Canada administre l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque lieu historique national, parc national, aire marine nationale de conservation et canal historique administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :

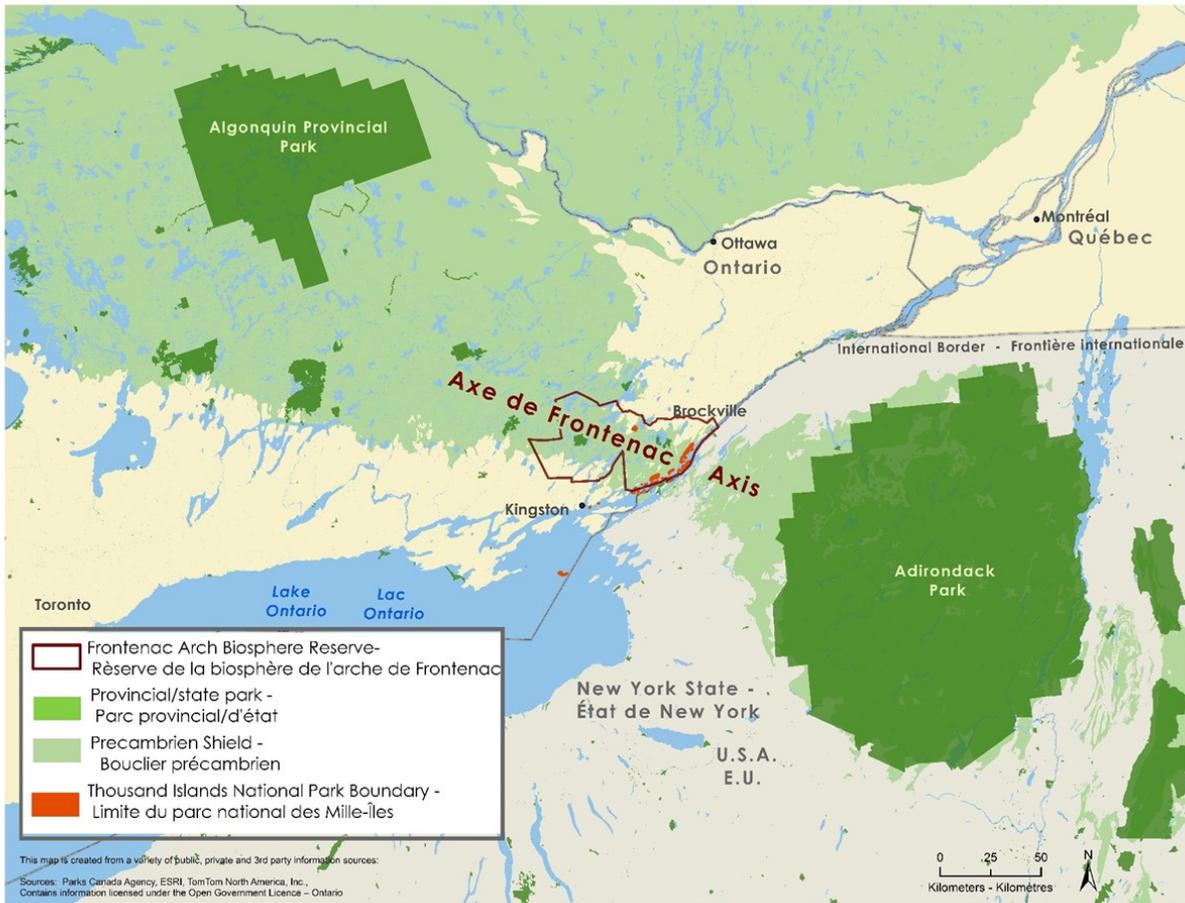
Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens et des Canadiennes, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque parc national. Le *Plan directeur du parc national du Canada des Mille-Îles*, une fois approuvé par le ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, permet de s'assurer que Parcs Canada respecte son obligation de rendre compte à la population canadienne en décrivant comment la gestion du parc mènera à des résultats mesurables appuyant le mandat de l'Agence.

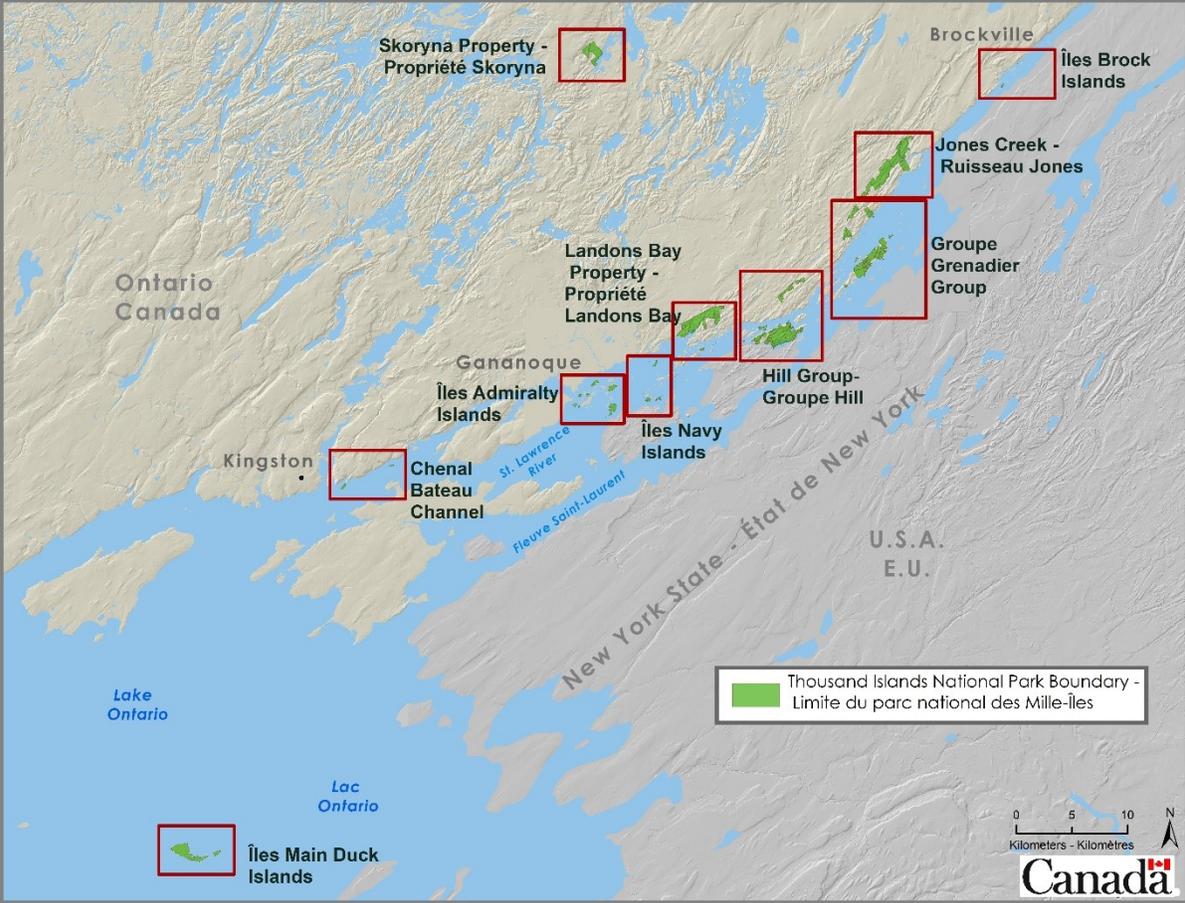
Les peuples autochtones sont des partenaires importants dans l'intendance des aires patrimoniales, avec des liens aux terres et aux eaux depuis les temps immémoriaux. Les Mohawks d'Akwesasne, les intervenants, les partenaires et la population canadienne ont participé à la préparation du plan directeur, contribuant ainsi à l'établissement de l'orientation future du parc national. Le plan décrit une orientation claire et stratégique pour la gestion et l'exploitation du parc national des Mille-Îles en formulant une vision, des stratégies et des objectifs clés. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et il procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans ou avant, au besoin.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu et la consultation, le cas échéant, à l'égard de la gestion du parc national des Mille-Îles dans les années à venir.

Carte 1 : Cadre régional



Carte 2 : Parc national des Mille-Îles



2.0 Importance du parc national des Mille-Îles

Établi en 1904 sous le nom de parc national des Îles-du-Saint-Laurent et renommé officiellement en 2013, le parc national des Mille-Îles a été le premier parc national du Canada à l'est des montagnes Rocheuses.

Le parc national des Mille-Îles est une aire protégée centrale de la réserve de la biosphère de l'arche de Frontenac de l'UNESCO et représentative des basses terres du Saint-Laurent et du Bouclier canadien (voir carte 1). Le parc est situé au carrefour du fleuve Saint-Laurent et de l'arche de Frontenac, dans la zone de transition entre la forêt boréale et la forêt de feuillus de l'Est. Pour cette raison, la région est l'une de celles qui présentent la plus grande biodiversité au Canada. Avec trente-et-une espèces répertoriées à l'intérieur de ses limites, le parc national des Mille-Îles compte plus d'espèces indigènes de reptiles et d'amphibiens, dont la présence est récurrente, que tout autre parc national du Canada. Il est le seul parc national protégeant des espèces telles que la couleuvre obscure, l'airelle à longues étamines, le pin rigide et la physconie pâle.

L'emplacement intersectionnel du parc national des Mille-Îles en fait un corridor nord-sud d'une importance exceptionnelle pour les déplacements de la faune et le flux génétique. Le parc est le seul lien intact sur le plan écologique entre le Bouclier canadien et les monts Adirondacks, ce qui en fait une artère clé traversant le corridor Algonquin-Adirondacks d'importance continentale (carte 1).

Le parc offre également un paysage culturel d'activités humaines des plus diversifiées. Liée par l'eau, la région des Mille-Îles a longtemps été importante pour de nombreux groupes autochtones. Au fur et à mesure que l'exploration, la colonisation et le commerce européens se sont intensifiés dans la région, à partir des années 1600, elle s'est fait connaître pour sa beauté naturelle et son potentiel touristique. Nombre de générations ont établi des liens avec cet endroit, des groupes autochtones de la période préeuropéenne à aujourd'hui jusqu'aux voyageurs empruntant les routes militaires et commerciales, en passant par les premiers colons des îles et les agriculteurs.

3.0 Contexte de planification

Au cœur des Mille-Îles, sur le territoire traditionnel des Haudenosaunee et des Anishinaabe (Algonquins), le parc national des Mille-Îles comprend plusieurs propriétés continentales, 26 îles, et 89 îlots et hauts fonds. Les propriétés s'étendent sur un tronçon de 120 kilomètres le long du fleuve Saint-Laurent et du lac Ontario, de Brockville jusqu'au comté de Prince Edward. Le parc offre des installations et des services aux visiteurs dans trois de ses propriétés continentales : Landons Bay, Mallorytown Landing et le ruisseau Jones. Ces carrefours, qui comprennent divers sentiers, l'ancien terrain de camping et de loisirs d'une Église, des tentes oTENTik, un centre d'accueil et un bureau administratif, sont situés sur la promenade des Mille-Îles de la Commission des parcs du Saint-Laurent, entre Brockville et Gananoque. La promenade pour automobilistes et cyclistes longe le secteur riverain, parallèlement à l'autoroute 401 et à la voie ferrée adjacentes, à mi-chemin environ entre Toronto et Montréal. Les visiteurs peuvent profiter des quais, des sentiers et des diverses installations de camping et d'hébergement offertes dans 20 îles en louant une embarcation ou un kayak, ou en utilisant leur propre embarcation.

Le présent plan directeur remplace le plan directeur du parc national des Mille-Îles de 2010, qui donnait une orientation aux liens régionaux, à la collaboration avec les communautés autochtones et à l'exploration de nouveaux environnements, marchés et possibilités. Parmi les réalisations du parc national des Mille-Îles depuis 2010, on note :

- L'amélioration de l'intégrité écologique globale grâce à la collaboration avec des partenaires, des intervenants, des propriétaires fonciers locaux, des bénévoles et des partenaires autochtones. Les résultats comprennent la gestion du cerf, l'atténuation de la mortalité causée par la circulation routière, les programmes pour les jeunes, l'élimination des espèces envahissantes, le

rétablissement de plantes rares, les brûlages dirigés, les initiatives scientifiques citoyennes (BioBlitz, boîtes à tortues) ainsi que la plantation d'arbres indigènes.

- L'établissement et maintien d'une relation avec les Mohawks d'Akwesasne.
- La mise en place de mesures visant à réfléchir et à agir plus globalement à l'échelle du paysage, et ainsi éviter que le corridor pour la faune qui circule du nord au sud ne devienne de plus en plus étroit ou sectionné.
- L'élaboration d'un Plan d'action visant des espèces multiples, un engagement pris en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP).
- L'amélioration de la compréhension des clientèles cibles pour le parc et la collecte de données pour les nouvelles offres sur les îles et sur le continent.
- La mise en place de bases solides permettant de passer d'une approche tournée vers l'intérieur vers l'établissement de relations avec divers partenaires (groupes environnementaux, comité de direction, etc.).
- L'amélioration de structures maritimes par le remplacement des quais à encoffrement en fin de cycle de vie par des quais flottants préfabriqués.
- L'amélioration des offres pour les visiteurs terrestres afin de rejoindre de nouvelles clientèles, notamment en devenant un site d'initiation au camping.
- La mise en œuvre de nouvelles initiatives visant à accroître l'accès aux îles pour les pagayeurs et les campeurs.

Une évaluation de l'état du parc réalisée en 2018 a permis de dégager quatre thèmes qui devront être abordés lors de la mise en œuvre du prochain plan directeur : la gestion de la conservation dans une région fragmentée et très développée, repenser l'expérience du visiteur, la durabilité à long terme des biens, ainsi que la sensibilisation à l'image de marque du parc national, au soutien et aux partenariats régionaux.

Intégrité écologique

Le parc national des Mille-Îles est l'un des plus petits parcs nationaux du Canada, mais il est aussi l'un des plus diversifiés sur le plan biologique. Il est entouré d'importants corridors de transport est-ouest, d'aménagements urbains, d'activités agricoles intensives et de débits d'eau régulés. Bien que l'écosystème prédominant du parc soit la forêt, les rives d'eau douce et les zones humides du parc sont ses caractéristiques écologiques déterminantes et l'une de ses plus importantes priorités en matière de conservation. Des neuf espèces pour lesquelles un habitat essentiel est défini dans le parc, cinq se trouvent dans des zones humides ou le long du littoral. En raison de la taille du parc, bon nombre de ces espèces en péril quittent le parc pour une partie de leur cycle de vie. Par conséquent, la mobilisation des partenaires autochtones, des groupes de conservation régionaux, des propriétaires fonciers locaux et des bénévoles est essentielle pour favoriser la protection de l'intégrité écologique du parc et du corridor élargi. Bon nombre de ces partenaires et intervenants collaborent avec Parcs Canada à des projets de restauration écologique dans le parc, comme la gestion des espèces surabondantes, l'élimination des espèces envahissantes, les brûlages dirigés, la plantation d'arbres indigènes et l'acquisition de terrains à valeur écologique. Au fur et à mesure que l'urbanisation s'intensifiera, que la congestion causée par les transports à proximité augmentera, que les changements climatiques s'accroîtront et que les espèces envahissantes deviendront de plus en plus omniprésentes, le parc devra continuer à travailler en étroite collaboration avec le réseau au-delà de ses limites pour assurer la résilience des écosystèmes et protéger les corridors naturels essentiels.

Ressources culturelles

Dans le parc national des Mille-Îles, un certain nombre de ressources culturelles méritent d'être protégées. Dix-neuf édifices ont été évalués par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine. Parmi ceux-ci, dix-sept ont été reconnus et deux ont été classifiés. Un total de 109 sites archéologiques ont été identifiés à ce jour. Certaines de ces ressources culturelles (principalement des sites archéologiques) risquent d'être endommagées ou détruites, notamment par l'érosion et les inondations le long du littoral. Ces menaces risquent d'être exacerbées par les effets des changements climatiques dans les années à venir.

Expérience du visiteur

Près de 15 millions de Canadiens et plus de 3,5 millions d'Américains vivent à moins de trois heures de route du parc national des Mille-Îles. Le parc est situé dans la région touristique du Sud-Ouest de l'Ontario (RTO9), laquelle comprend tout le tronçon du fleuve Saint-Laurent qui se trouve en Ontario, la ville de Kingston et le comté de Prince Edward. Il s'agit d'une destination recherchée qui attire près de 8 millions de visiteurs par année. De plus, chaque jour, plus de 35 000 véhicules circulant sur l'autoroute 401 passent à proximité du parc. À l'heure actuelle, le parc attire quelque 80 000 visiteurs par année, mais pourrait en accueillir beaucoup plus. Il sera important de faire une planification proactive en fonction de la capacité des infrastructures et de tenir compte de la sensibilité des caractéristiques écosystémiques aux effets cumulatifs lors de l'élaboration de nouvelles expériences pour les visiteurs. Déjà, le nombre de visiteurs a doublé dans la partie continentale du parc depuis 2013, tandis qu'il est demeuré plutôt stable dans les îles depuis les dix dernières années. De nombreuses destinations nature en Ontario, permettant de s'échapper des villes en plein essor, ont de la difficulté à gérer adéquatement la demande supplémentaire et tout ce que cela comporte.

La géographie insulaire du parc présente des difficultés intrinsèques qui compliquent l'accès des visiteurs. Pratiquement inaccessible à quiconque n'a pas de bateau, le parc a toujours été un parc destiné aux plaisanciers. La majorité des visiteurs des îles s'y rendent à bord de bateaux privés, quoiqu'un nombre petit, mais croissant, de visiteurs y accèdent en payant. Toutefois, il est difficile pour la plupart des visiteurs de vivre une expérience immersive emblématique dans les îles. Le parc a entrepris l'élaboration d'une stratégie d'amélioration de l'expérience du visiteur qui donnera lieu à une gamme variée de possibilités destinées à répondre à la demande du marché. Développer l'offre d'expériences sur les îles et trouver des moyens de rapprocher les visiteurs de la partie continentale aux îles du parc seront une priorité du présent plan.

Durabilité des biens

Outre la gamme habituelle de biens sur le continent, comme les bâtiments d'administration, les abris pour les visiteurs, les terrains de camping et les sentiers, le parc national des Mille-Îles gère plus de 60 quais et installations maritimes qui sont essentiels à l'expérience du visiteur et au fonctionnement du parc. Ces biens sont vulnérables aux effets des changements climatiques, y compris aux niveaux d'eau extrêmement élevés et bas et aux phénomènes météorologiques importants. Les récents niveaux d'eau élevés du lac Ontario ont endommagé la plupart de ces installations maritimes en une saison. Les biens sont également répartis le long des 120 kilomètres de la voie navigable du parc, à des endroits non reliés les uns aux autres, ce qui engendre des défis en termes d'efficacité opérationnelle.

Sensibilisation à l'image de marque régionale, soutien et partenariat

L'image de marque du parc national des Mille-Îles, petit joueur d'une très grande industrie touristique régionale, est mal connue des visiteurs de la région ou elle est méprise avec celle d'autres organisations, comme la Commission des parcs du Saint-Laurent. Une visibilité accrue et une image de marque distincte permettront de s'assurer que les visiteurs, les partenaires éventuels et les intervenants sont au courant de l'importance nationale du parc, du rôle de Parcs Canada dans sa gestion ainsi que des nouvelles expériences au fur et à mesure qu'elles s'ajouteront.

Le parc a des liens déjà bien établis avec les membres de la communauté mohawk d'Akwesasne, située à quelque 100 kilomètres à l'est, et tient des réunions trimestrielles régulières avec des représentants du Conseil des Mohawks d'Akwesasne. L'inventaire des espèces en péril, la cartographie de la connectivité écologique, la récolte de plantes médicinales, la gestion de la population surabondante de cerfs, la préservation de ressources archéologiques importantes et les célébrations de la Journée nationale des peuples autochtones font partie des domaines de collaboration. Le parc travaille à approfondir cette relation au moyen de possibilités d'emploi et autres, et à renforcer les relations avec d'autres communautés autochtones.

De plus, le parc entretient de solides relations avec plusieurs organisations régionales de conservation, dont le Réseau de la réserve de la biosphère de l'arche de Frontenac, l'Algonquin to Adirondacks Collaborative, et la Thousands Islands Watershed Land Trust.

4.0 Élaboration du plan directeur

Parcs Canada a consulté un large éventail d'intervenants, notamment des partenaires, des visiteurs du parc et le grand public, y compris les jeunes, afin d'orienter la révision du plan directeur du parc national des Mille-Îles et de générer des idées nouvelles et audacieuses pour aviver l'intérêt des Canadiens et Canadiennes envers le parc. Les communautés des Premières Nations ont aussi été consultées dans le cadre d'un processus de consultation distinct.

Phase 1 : Mobilisation et consultation préalables concernant les éléments de vision et les thèmes (2017-2018)

De façon à susciter la réflexion sur l'avenir du parc national des Mille-Îles, l'équipe du parc a recensé les enjeux de gestion actuels et les a confirmés auprès des partenaires externes, des partenaires autochtones et des intervenants par la voie de relations déjà établies. Puisque le parc profite déjà d'une relation de travail avec la communauté mohawk d'Akwesasne, les principaux enjeux et les éléments de vision potentiels ont été présentés à ses dirigeants lors de réunions trimestrielles régulières dans le but de recueillir leurs commentaires et rétroaction. Les partenaires et les intervenants ont également formulé des suggestions lors de la réunion du comité consultatif du parc en décembre 2017. Enfin, dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs, un sondage a été mené au parc à l'été 2018 pour recueillir les commentaires des visiteurs.

Phase 2 : Consultation publique sur l'ébauche du plan directeur (2019-2020)

Entre le 15 mai et le 15 juillet 2019, une consultation sur l'ébauche du plan directeur a été menée auprès du public local, régional et national. Au cours de cette période, l'ébauche du plan assortie d'une carte de commentaires a été mise en ligne afin de recueillir de la rétroaction sur la vision proposée et les possibilités pour le parc au cours des dix prochaines années. Une invitation à formuler des commentaires sur l'ébauche du plan a été annoncée dans les journaux locaux et acheminée aux plaisanciers inscrits à la liste d'envoi saisonnière du parc. La consultation a été partagée sur les pages Facebook du Parc national des Mille-Îles, de la ville de Gananoque (*Town of Gananoque*) et de *Visit 1000 Islands* qui, ensemble, comptent plus de 17 000 abonnés. De plus, des invitations personnelles à participer aux consultations ont été envoyées à plus de 50 partenaires et intervenants, et plus de 300 invitations imprimées ont été distribuées aux visiteurs du parc.

Une série de séances en personne ont aussi été tenues avec divers groupes, dont le Conseil des Mohawks d'Akwesasne, des groupes de conservation, des intervenants, des résidents, des jeunes et le grand public. Ces séances ont commencé par une présentation sur la planification de gestion, suivie d'une occasion pour les participants d'interagir avec les experts en la matière, de poser des questions et de remplir la carte de commentaires en ligne. Un atelier d'un jour organisé par le comité consultatif du parc comprenant les représentants de municipalités, de la Thousand Islands Watershed Land Trust, de l'Algonquin to Adirondacks Collaborative, de la Regional Tourism Organization 9, de la Frontenac Arch Biosphere Foundation et du Réseau de la réserve de la biosphère de l'arche de Frontenac s'est également tenu en mai 2019. Lors de cette période, des activités portes ouvertes ont eu lieu durant deux jours.

Pour recueillir les avis des jeunes, la carte des commentaires en ligne a été réactivée du 15 janvier au 15 février 2020. Pendant cette période, tous les clubs étudiants de Parcs Canada de partout au pays ont été invités à participer, et des visites ont été organisées à l'Université d'Ottawa et à l'Université Queen's.

Pendant la phase de consultation, un total de 175 cartes de commentaires ont été reçues, et plus de 150 commentaires ont été consignés lors de réunions et d'activités en personne et suite à la soumission d'observations écrites. Les commentaires recueillis et analysés démontrent que les participants étaient réceptifs aux éléments de vision proposés et aux quatre stratégies clés définies dans l'ébauche du plan directeur. En général, les répondants désiraient que le plan exprime clairement le mandat de Parcs Canada et que le parc poursuive la protection de l'intégrité écologique tout conservant l'équilibre avec l'expérience du visiteur dont jouit la population depuis des générations. Il est apparu évident que le parc revêt une importance du fait qu'il est un chef de file dans la conservation et qu'il travaille avec les partenaires régionaux afin d'améliorer la connectivité écologique et la santé de l'écosystème. La

préoccupation commune des répondants concernait la durabilité et la résilience des biens aux changements climatiques et au niveau élevé de l'eau, qui est mentionnée dans la stratégie clé 3 du présent plan.

À la suite de la période de consultation, les commentaires ont été examinés et intégrés dans la version définitive du plan directeur, et un rapport sur les résultats des consultations publiques est maintenant disponible.

Consultation des partenaires autochtones

Depuis le début du processus, le parc a noué un dialogue avec les représentants du Conseil des Mohawks d'Akwesasne lors de réunions trimestrielles régulières dans le but de recueillir des avis et des commentaires sur les thèmes et la vision proposée. À la suite de l'examen de l'ébauche du plan en avril 2019, les efforts des Mohawks d'Akwesasne en vue de favoriser la connectivité écologique ont été soulignés dans la section du plan intitulée *Contexte de planification*. L'importance spirituelle de l'île Main Duck pour les Haudenosaunee a aussi été prise en compte. De plus, le parc a consulté les Mohawks de la baie de Quinte, qui n'avaient pas de préoccupation particulière. Une discussion sur l'avenir de la propriété Skoryna a aussi été tenue avec les Algonquins de l'Ontario. À l'instar du plan précédent, les Mohawks d'Akwesasne ont rédigé un avant-propos pour le plan directeur.

5.0 Vision

Le parc national des Mille-Îles est une oasis naturelle en marge d'un monde où tout va trop vite. Il est un modèle vivant de collaboration, de respect envers les partenaires et d'hommage à la terre et à l'eau qui soutiennent la vie. Un lieu de rapprochement depuis des milliers d'années, et pour des milliers d'années encore.

La priorité de Parcs Canada est de protéger le patrimoine naturel et culturel du parc. D'ici 10 à 15 ans, le parc national des Mille-Îles :

- continuera à protéger un endroit précieux situé à côté de trois des plus grands centres urbains du Canada;
- améliorera la connectivité écologique dans le corridor d'importance continentale Algonquin-Adirondacks au moyen de partenariats solides, de l'intendance des terres et d'une stratégie de conservation régionale;
- offrira un programme exceptionnel d'utilisation diurne accessible à tous les visiteurs, même ceux qui ne possèdent pas de bateau;
- présentera des programmes immersifs et expérientiels qui favorisent le rapprochement des visiteurs à l'écologie particulière de la région et à la riche culture des peuples autochtones, et en fera la promotion;
- collaborera de façon respectueuse avec les partenaires autochtones pour présenter des initiatives relatives à l'expérience du visiteur et à la conservation à l'échelle du parc;
- verra à la reconfiguration des quais et d'autres biens avec une conception qui correspond à l'évolution des tendances, améliore l'efficacité, favorise les technologies vertes et assure la résilience aux changements climatiques;
- sera connu comme un parc national dans la région grâce à une collaboration solide avec les partenaires régionaux et à un nombre accru d'activités stratégiques de promotion et de diffusion externe;
- bâtira de solides relations avec les partenaires régionaux avec qui il collaborera en vue de protéger les espèces en péril, de remédier aux dommages causés et de s'adapter aux changements des écosystèmes.

Longtemps considéré comme une région sacrée par les groupes autochtones locaux, le parc national des Mille-Îles est un endroit où tous les Canadiens et Canadiennes peuvent se rapprocher de la riche histoire autochtone et découvrir des cultures autochtones vivantes et dynamiques. À l'instar de la légende du

Grand Pacificateur qui a réuni les peuples haudenosaunee il y a des siècles, le parc national des Mille-Îles continue de tisser des liens variés entre les paysages, la faune et les humains.

Là où l'eau du fleuve Saint-Laurent traverse les anciennes crêtes de granite de l'arche de Frontenac, le parc national des Mille-Îles devient une artère vitale dans un corridor écologique d'importance continentale et un refuge pour un éventail d'espèces présentant une diversité quasi inégalée au Canada. Ici, les partenaires se rassemblent pour participer aux efforts de conservation qui renforcent la connectivité d'un paysage élargi et qui permettent de s'assurer que le tout est plus grand que la somme de ses parties.

Le parc est un lieu accessible et invitant où les jeunes, les familles, les nouveaux Canadiens et les citoyens découvrent les îles pittoresques et les baies retirées du parc et en profitent, et trouvent les liens qui les unissent personnellement à la nature.

6.0 Stratégies clés

Quatre stratégies orienteront la gestion du parc national des Mille-Îles pour les dix prochaines années. Ces stratégies, et les objectifs et cibles qui leur sont associés, tracent la voie à suivre pour réaliser la vision au moyen d'une approche intégrée à la gestion du parc. Sauf mention contraire, toutes les cibles doivent être atteintes pendant la période de mise en œuvre du plan.

Stratégie clé 1 : Collaborer pour atteindre les objectifs de conservation dans un environnement fragmenté et développé

Compte tenu de la nature fragmentée du parc, l'obtention de résultats de conservation pour le parc et la région ne sera pas possible sans l'établissement de relations de collaboration avec divers partenaires. Repenser l'accent mis sur les terres administrées par Parcs Canada plutôt que sur un environnement collectif façonnera de nombreuses approches futures. Les partenaires seront satisfaits du leadership dont Parcs Canada fera preuve dans les efforts de conservation à l'intérieur comme à l'extérieur du parc. Parcs Canada trouvera des victoires encourageantes à court terme et des raisons de célébrer tout en élaborant des mesures et des stratégies à long terme. Le parc et les partenaires autochtones continueront de travailler ensemble pour resserrer les liens avec le territoire et pour encourager la participation à la gestion écologique du parc.

Objectif 1.1 : La connectivité écologique entre le parc et l'ensemble de l'écosystème est préservée et améliorée grâce à des partenariats solides.

Cibles :

- D'ici 2025, une stratégie visant la connectivité et l'intendance du paysage dans son ensemble est mise en œuvre pour accroître la protection des aires naturelles dans la région.
- Guidés par les meilleures données scientifiques disponibles et les connaissances autochtones, Parcs Canada et ses partenaires cernent, priorisent et protègent d'une manière active les terres importantes sur le plan écologique.
- D'ici 2025, Parcs Canada a commencé à mettre en place, avec ses partenaires et différents paliers de gouvernement, un plan pour atténuer l'impact des routes et autoroutes adjacentes (autoroute 401, route de comté 5, la promenade des Mille-Îles) sur la connectivité.
- Le parc contribue aux plans régionaux en matière de conservation mis en place par des organisations partenaires.

Objectif 1.2 : L'intégrité écologique du parc national des Mille-Îles est préservée et améliorée.

Cibles :

- D'ici 2030, les écosystèmes clés du parc maintiennent ou améliorent leur condition :

- les indicateurs relatifs aux forêts et aux milieux humides conservent ou améliorent leur bon état;
- les indicateurs relatifs à l'eau douce conservent une cote qui correspond à un état passable ou l'améliorent.
- Les partenaires autochtones participent activement à la gestion écologique dans le parc.
- D'ici 2030, l'intégrité écologique s'est améliorée grâce à des projets de gestion active comme les brûlages dirigés, la gestion des espèces envahissantes, la gestion des populations surabondantes et l'atténuation de la mortalité routière.
- D'ici 2030, les niveaux de perturbation du milieu riverain sont égaux ou inférieurs aux niveaux de référence de 2016.

Objectif 1.3 : Les espèces en péril et leur habitat sont protégés grâce au Plan d'action visant des espèces multiples du parc national des Mille-Îles et à une mobilisation du public afin de susciter l'émerveillement et l'adoption d'une éthique de conservation.

Cibles :

- Les mesures de rétablissement définies dans le Plan d'action visant des espèces multiples sont achevées.
- Les objectifs de suivi et de répartition de la population indiqués dans le Plan d'action visant des espèces multiples sont atteints.
- Des mesures de surveillance et de protection sont mises en œuvre pour les nouvelles espèces en péril répertoriées pendant la durée du présent plan directeur.
- Avant 2030, de nouvelles expériences de diffusion externe et d'interprétation sont intégrées aux endroits appropriés dans le parc, et mettent l'accent sur les espèces en péril, la mortalité routière, l'écologie du parc et la biodiversité.

Objectif 1.4 : Les empiètements à l'intérieur des limites du parc sont réduits.

Cibles :

- D'ici 2025, le nombre d'empiètements à l'intérieur des limites du parc est en baisse par rapport aux seuils de référence de 2019.
- D'ici 2030, les limites du parc sont mieux définies à l'aide de divers outils (communications, panneaux, clôtures, etc.) pour réduire les effets des intrusions.

Stratégie clé 2 : Repenser les expériences offertes au parc national des Mille-Îles

Les objectifs en matière de conservation seront atteints et le parc continuera d'offrir des expériences diversifiées et des expériences d'interprétation qui favorisent les occasions d'exploration et d'apprentissage pour contribuer à sa protection. Le parc mettra en œuvre de nouvelles expériences qui plongent les visiteurs des îles et de la partie continentale au cœur de l'écologie particulière de la région et de la riche culture des peuples autochtones. Ce faisant, Parcs Canada mettra à profit la proximité de l'autoroute 401, du chemin de fer et des grands centres urbains tels que Toronto, Montréal et Ottawa, pour rapprocher les clientèles cibles (p. ex. les jeunes, les nouveaux Canadiens et les citoyens) de ce lieu exceptionnel de façon durable. Une gestion prudente de l'utilisation du parc par les visiteurs permettra de continuer à offrir des expériences sécuritaires et mémorables de façon à ce que le parc national des Mille-Îles demeure intact pour les générations futures. La stratégie axée sur l'expérience du visiteur qui est en cours d'élaboration précisera les clientèles cibles du parc et donnera lieu à un éventail d'offres qui saura leur plaire.

Objectif 2.1 : L'accès au parc est amélioré et des liens personnels solides sont tissés avec le parc national des Mille-Îles.

Cibles :

- D'ici 2025, des offres d'hébergement nouvelles et diversifiées sont disponibles dans les propriétés continentales.

- D'ici 2025, de nouvelles expériences « passerelles » sont offertes dans le parc pour attirer les visiteurs de courte durée.
- D'ici 2025, les aspects administratifs de l'expérience du visiteur, comme les réservations et la perception des droits d'entrée, sont modernisés et améliorés.
- D'ici 2030, une expérience diurne de grande qualité est offerte aux visiteurs qui ne possèdent pas de bateau, ce qui favorise l'établissement de liens aux caractéristiques particulières du parc.
- D'ici 2030, une partie représentative des expériences offertes sur les îles et sur le continent est accessible aux visiteurs à mobilité réduite.

Objectif 2.2 : Des expériences des plus agréables « uniques à Parcs Canada » sont créées et des liens personnels solides sont tissés avec le parc national des Mille-Îles en raison de ses aspirations de conservation.

Cibles :

- D'ici 2030, des expériences immersives pour les visiteurs, des infrastructures et des événements spéciaux sont mis en place pour faire découvrir la convergence de caractéristiques écologiques importantes comme le fleuve Saint-Laurent, l'arche de Frontenac, la forêt carolinienne, la forêt boréale, la forêt de feuillus de l'Est et les milieux humides.
- Les aires et les messages d'accueil sont conçus pour renforcer chez les visiteurs le sentiment d'être arrivé et l'impression de traverser des secteurs écologiques importants.
- D'ici 2030, les données les plus récentes indiquent que :
 - 90 % des visiteurs ont aimé leur séjour;
 - 85 % des visiteurs considèrent que le parc est important pour eux;
 - la participation des visiteurs des îles aux programmes d'interprétation a augmenté de 10 %;
 - quelque 60 % des plaisanciers, et des visiteurs en général, qui entrent par des postes contrôlés du parc indiquent avoir appris quelque chose à propos du patrimoine naturel et culturel du parc.
- Les liens avec le parc sont maintenus grâce à l'utilisation active des médias sociaux (sur le Web et abonnés) et le nombre de visites du site Web du parc national des Mille-Îles augmente de 10 % par année.

Objectif 2.3 : Les expériences des visiteurs sont enrichies par la découverte du parc national des Mille-Îles comme un lieu de cultures et d'histoire autochtones.

Cibles :

- D'ici 2025, de nouveaux programmes et produits qui mettent en valeur les cultures autochtones et l'essence du lieu sont mis en place en collaboration avec les partenaires autochtones.
- D'ici 2030, les langues autochtones ont une place importante dans la signalisation du parc grâce à un plan de remplacement progressif des panneaux.
- D'ici 2030, tous les visiteurs connaissent un peu l'histoire des Autochtones de la région et celle des traités. Les visiteurs qui veulent approfondir leurs connaissances ont accès à d'autres expériences et programmes prévus à cet effet.

Objectif 2.4 : La planification de l'utilisation par les visiteurs permet d'offrir une expérience du visiteur sécuritaire et de qualité tout en assurant la protection des ressources et l'utilisation optimale des biens.

Cibles :

- D'ici 2025, des stratégies sont élaborées et mises en place afin d'assurer que le niveau de la fréquentation est viable et que les impacts liés à l'utilisation du parc par les visiteurs et la gestion de la circulation sont abordés.
- D'ici 2030, la valeur des ressources culturelles présentes dans le parc est analysée et un énoncé de valeur des ressources culturelles est complété.

Stratégie clé 3 : Améliorer la résilience et la durabilité des biens

Le parc national des Mille-Îles modernisera son ensemble de biens, qui passera d'un mélange éclectique d'installations désuètes à des éléments au design esthétique et harmonisé qui soutiennent les objectifs du parc en matière de conservation et d'expérience du visiteur. Au fur et à mesure que les biens sont réparés et remplacés, ils seront modulables et construits spécialement pour répondre aux besoins changeants des visiteurs, seront résilients aux effets des changements climatiques, auront un impact environnemental nul ou minimal, et maximiseront l'efficacité opérationnelle. Les infrastructures seront conçues de façon à incorporer des pratiques vertes et avoir une faible empreinte carbone afin de garantir la protection de ce petit parc d'une grande valeur et de s'assurer qu'il demeure intact pour les générations futures.

Objectif 3.1 : Les biens sont construits et réparés de façon à appuyer l'offre d'expériences exceptionnelles pour les visiteurs, la sécurité, la protection de l'environnement et l'efficacité opérationnelle.

Cibles :

- D'ici 2025, de nouvelles installations et expériences qui attirent les clientèles cibles sont offertes à la propriété Landons Bay et à Mallorytown Landing.
- D'ici 2030, le réseau de sentiers sur le continent est amélioré pour offrir une expérience de randonnée de première qualité aux clientèles cibles.
- L'infrastructure maritime est résiliente aux impacts des changements climatiques, tient compte de l'évolution des tendances dans le domaine de la navigation et favorise la protection des écosystèmes et l'efficacité opérationnelle.
- D'ici 2030, les bureaux et les complexes administratifs sont modernisés et améliorés.

Objectif 3.2 : La planification, la conception et l'entretien des biens sont faits en fonction de la résilience et de la durabilité à long terme.

Cibles :

- Tout nouveau bien ou bien de remplacement est situé, planifié et conçu de façon à être résilient aux effets des changements climatiques.
- Les principes de conception écologiques sont utilisés pour tout nouveau bien ou bien de remplacement (p. ex. minimiser l'empreinte, concevoir des options de transport collectif, utiliser des technologies et des matériaux à plus faible impact).
- D'ici 2025, des plans d'entretien préventifs sont en place pour tous les biens.
- D'ici 2030, les indicateurs relatifs aux biens bâtis (bâtiments, routes, structures maritimes et installations destinées aux visiteurs) maintiennent une condition correspondant à un état passable.
- D'ici 2030, toute infrastructure excédentaire, comme les bâtiments détériorés, est éliminée et l'endroit où elle se trouvait est remis en état ou réaménagé (changement de vocation).

Stratégie clé 4 : Reconnaître la valeur du parc national des Mille-Îles

Cette stratégie vise à mieux faire connaître l'image de marque de Parcs Canada dans la région et à mettre en valeur le rôle de Parcs Canada dans la gestion du parc national des Mille-Îles. Une mobilisation accrue des partenaires régionaux et davantage d'activités stratégiques de promotion et de diffusion externe permettront de mieux distinguer le parc des autres offres touristiques dans la région. La participation accrue des partenaires autochtones dans le parc contribuera à souligner son importance culturelle et sensibilisera les visiteurs à l'histoire des Autochtones et des traités dans la région. Tout ce travail aidera à affermir la réputation de Parcs Canada à titre de chef de file en matière de conservation, d'expérience du visiteur et de réconciliation avec les peuples autochtones.

Objectif 4.1 : La participation des Autochtones dans le parc national des Mille-Îles est accrue.

Cibles :

- D'ici 2025, les relations existantes avec les groupes autochtones sont officialisées et renforcées.
- Les efforts pour établir des relations avec d'autres groupes autochtones locaux sont accrus.

- Parcs Canada continue de rencontrer régulièrement le Conseil des Mohawks d'Akwesasne et leurs sections pour discuter des divers aspects de la gestion d'un parc.
- Parcs Canada continue de collaborer avec le Conseil des Mohawks d'Akwesasne et le Conseil des chefs de la Nation mohawk sur des projets de restauration écologique, des initiatives visant le rétablissement de liens avec la terre et la préservation de sites culturels.
- D'ici 2025, des possibilités communes en matière d'emploi et de tourisme sont étudiées et mises en œuvre avec le Conseil des Mohawks d'Akwesasne.

Objectif 4.2 : L'image de marque de Parcs Canada dans la région est améliorée grâce à des activités stratégiques de diffusion externe et de promotion et au renforcement des partenariats.

Cibles :

- D'ici 2023, le comité directeur informel a évolué en un comité consultatif officiel muni de buts et d'un mandat précis.
- D'ici 2025, les possibilités d'une association coopérative sont explorées, de même que l'offre élargie d'activités pour les visiteurs.
- D'ici 2030, le nombre d'occasions de bénévolat ou le nombre de bénévoles par programme montre une tendance à la hausse. Les bénévoles qui ont d'excellentes expériences deviennent des ambassadeurs du parc.
- La participation aux activités de diffusion externe augmente, les jeunes et les citoyens étant les clientèles cibles. Parcs Canada demeure en contact avec les participants par l'entremise d'appels à l'action (sessions publiques d'information, liste de diffusion, événements locaux, etc.), et les visiteurs s'engagent.
- Parcs Canada trouve des partenaires pour de la promotion conjointe mutuellement avantageuse et des forfaits d'expériences.

Objectif 4.3 : La proximité du corridor de l'autoroute 401 et de la capitale nationale est mise à profit pour continuer d'offrir des expériences de grande qualité qui présentent les caractéristiques particulières du parc national des Mille-Îles.

Cibles :

- D'ici 2030, tous les utilisateurs de l'autoroute 401 savent qu'ils se trouvent dans la biosphère, un corridor essentiel, et qu'ils passent à côté du parc national des Mille-Îles (p. ex. panneaux et attractions).
- D'ici 2030, le parc devient un centre d'apprentissage pour les employés du gouvernement fédéral qui viennent découvrir les programmes offerts par Parcs Canada.
- D'ici 2028, il y a une hausse du nombre de visiteurs en provenance de la région de la capitale nationale.

7.0 Approche de gestion par secteur

Pour appuyer les quatre stratégies clés, des objectifs détaillés propres à des secteurs précis du parc national des Mille-Îles sont décrits dans la présente section. Les quatre stratégies mentionnées précédemment (p. ex. atteindre les objectifs en matière de conservation) s'appliquent au lieu patrimonial dans son ensemble, y compris aux aires géographiques distinctes indiquées ci-dessous.

7.1 Propriétés continentales

Les propriétés continentales du parc national des Mille-Îles consistent en trois secteurs distincts : Landons Bay, Mallorytown Landing et le ruisseau Jones. Gananoque, même si le parc n'y possède aucune propriété, pourrait servir de tremplin aux visiteurs qui veulent accéder aux îles. Un point d'accueil ou un kiosque d'accueil mobile pourrait faire partie de l'offre. Ces propriétés et la ville de Gananoque sont reliées par la promenade des Mille-Îles qui longe le fleuve et rejoint l'autoroute 401 aux deux extrémités,

ce qui rend ces endroits facilement accessibles aux visiteurs se déplaçant en voiture. L'accent sera mis principalement sur ces secteurs au cours des dix prochaines années afin d'améliorer l'expérience du visiteur dans la partie continentale. De nouvelles installations seront aménagées et de nouveaux programmes et produits seront mis sur pied pour répondre aux objectifs du parc d'établir des liens avec les clientèles cibles (p. ex. les jeunes, les nouveaux Canadiens et les citoyens).

Landons Bay

Situé au nord et à côté de la promenade, le secteur de Landons Bay est un endroit stratégique. On y trouve le belvédère naturel le plus saisissant et le plus élevé de la région et des points de vue accessibles sur le chapelet d'îles dans le fleuve Saint-Laurent. Pendant des décennies, l'endroit a servi de camp de jour pour enfants, de terrain de camping familial et comme un lieu offrant des programmes communautaires. La planification est en cours pour intégrer ces propriétés à Parcs Canada et finaliser les aménagements destinés à l'offre d'expériences aux visiteurs ainsi que la gestion et la protection des écosystèmes.

Mallorytown Landing

Situé au sud et directement à côté de la promenade et du fleuve, Mallorytown Landing propose une expérience intime du fleuve. Ce secteur continuera d'être le principal point d'accès des visiteurs au fleuve Saint-Laurent, avec ses aires de pique-nique sur le bord de l'eau, sa rampe de mise à l'eau et son réseau de sentiers.

Objectifs :

- Une offre d'expériences pour le visiteur qui lie le secteur de Landons Bay à celui de Mallorytown Landing et qui respecte les principes directeurs suivants est conçue :
 - Des expériences immersives qui rapprochent les Canadiens et Canadiennes de la nature sont offertes.
 - Les riches cultures et histoires des peuples autochtones sont incluses.
 - Les améliorations à l'intégrité écologique sont incorporées dans les plans et les effets sur l'intégrité écologique des écosystèmes sont limités.
 - Les espèces en péril sont protégées et la connectivité des habitats est encouragée.
 - Les partenariats et les occasions d'apprentissage sont privilégiés.
 - Une conception durable, novatrice et écologique est utilisée.
 - L'accessibilité et l'inclusivité sont encouragées.
 - La connaissance du parc national des Mille-Îles comme un endroit administré par Parcs Canada est améliorée.
- Les attraits de Landons Bay, notamment le meilleur point de vue du parc des Mille-Îles, sont mis à profit et les visiteurs y ont accès.
- Les nouveaux biens bâtis ont un usage polyvalent (p. ex. comme abri, lieu de rassemblement, espace d'interprétation) pour soutenir les nouvelles clientèles cibles.
- La proximité de la promenade des Mille-Îles est mise à profit avec les partenaires pour offrir une gamme d'expériences non motorisées dans la partie continentale, comme la location de vélo, des parcours d'une journée et des activités de conditionnement physique.

Ruisseau Jones

Les sentiers du secteur du ruisseau Jones donnent aux visiteurs une expérience de randonnée dans une petite parcelle de nature sauvage accessible où ils découvriront un réseau de milieux humides ainsi que le terrain rocheux qui caractérise l'arche de Frontenac. Des améliorations seront apportées aux sentiers pour optimiser l'expérience des visiteurs et préserver l'intégrité écologique.

Objectif :

- Le réseau de sentiers du ruisseau Jones est amélioré pour offrir l'une des meilleures expériences de randonnée dans l'Est de l'Ontario.

7.2 Propriétés insulaires dans le fleuve Saint-Laurent

Le parc est constitué de 26 îles, et de 89 îlots et hauts fonds. Certaines îles ou parties d'îles présentent des éléments sensibles et représentatifs tels que des habitats d'espèces en péril, des sites archéologiques et des communautés florales rares, et il n'y a pas d'offre aux visiteurs à ces endroits. Bien que les plaisanciers puissent accéder aux 20 secteurs insulaires du parc de n'importe où sur le fleuve, Mallorytown Landing continuera d'être un point d'entrée clé avec sa rampe de mise à l'eau et son stationnement pour remorques. Il est envisagé que le grand centre touristique de Gananoque devienne une porte d'entrée vers les îles, grâce aux offres futures d'un tiers qui emmènera les visiteurs au groupe d'îles Admiralty. Les îles seront gérées en tenant compte de leurs attraits et avantages pour les visiteurs, de la santé des écosystèmes, des vulnérabilités et des considérations culturelles et spirituelles. Elles soutiendront les offres suivantes :

Services complets : Cette offre permet d'accueillir un grand nombre de visiteurs et assure la prestation d'un haut niveau de services, dont la collecte des ordures, l'utilisation de génératrices pour les bateaux, des emplacements à quai et l'accès en fauteuil roulant à certains endroits. Elle s'applique actuellement à des endroits comme l'île Grenadier – Centre. Cette offre attire habituellement des plaisanciers privés qui s'amarrent aux quais du parc.

Services de base : Cette offre présente une expérience paisible dans un cadre plus naturel où il y a beaucoup moins de bruit. Les services comprennent des toilettes à compostage, une politique « emballez et rappez vos déchets », des emplacements de camping rudimentaires, l'interdiction d'utilisation de génératrice, des petits quais et des bouées d'amarrage s'il y a lieu. Cette offre s'applique actuellement aux îles réparties dans un certain nombre de zones, comme l'île Gordon. Elle attire habituellement les propriétaires de bateaux privés qui souhaitent vivre une expérience nature, les campeurs qui arrivent à bord d'un bateau privé, d'un canot, d'un kayak ou d'un bateau-taxi.

Pagayeurs uniquement : Cette offre présente le même cadre naturel et paisible ainsi que les mêmes installations de base que l'offre associée aux services de base, mais elle est réservée aux pagayeurs, et aux fins d'échouage seulement. Cette offre n'existe pas à l'heure actuelle dans l'ensemble des offres insulaires du parc national des Mille-Îles, mais une partie des îles Mulcaster ou Aubrey pourraient s'y prêter.

Utilisation diurne : Cette offre consiste en une expérience de transport par bateau, de baignade et de pique-nique d'une journée pour les visiteurs qui ne possèdent pas de bateau. Le transport à destination et en provenance de l'île (ou des îles) doit ainsi être assuré par Parcs Canada ou un tiers. Un pôle dans le secteur du groupe d'îles Admiralty serait vraisemblablement le point de débarquement pour une utilisation diurne, offrant les meilleures conditions de baignade, les meilleurs attraits et les points de vue emblématiques et incomparables des Mille-Îles. Dans le cadre de travaux de planification antérieurs, l'île Thwartway a été désignée comme un endroit optimal. Au cours des dernières années, le programme d'une journée pour les groupes scolaires intitulé *Island Explorer* est offert sur l'île Georgina. Ce programme continuera d'être offert.

Objectifs :

- D'ici 2025, un système est mis en place et contribue à améliorer la gestion et l'accès aux quais et aux îles (p. ex. emplacements à quai locatifs, politiques mises à jour concernant la durée du séjour, politiques mises à jour sur les laissez-passer saisonniers, bouées d'amarrage, etc.).
- D'ici 2025, une expérience exceptionnelle d'utilisation diurne des îles est offerte aux visiteurs qui ne possèdent pas de bateau, suite à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie sur l'expérience du visiteur.

Îles Stovin, Cedar et Milton

Ces îles sont situées à l'extérieur des principaux regroupements d'îles dans le parc. L'île Stovin se trouve à Brockville tandis que les îles Cedar et Milton sont à deux pas du lieu historique national du Fort-Henry, à Kingston. Compte tenu de la distance qui les sépare des autres secteurs du parc, ces îles posent des défis opérationnels particuliers. De plus, on trouve sur l'île Cedar, la tour Martello Cathcart, qui fait partie du site du patrimoine mondial de l'UNESCO du Canal Rideau et du lieu historique national des

Fortifications-de-Kingston. La protection de ce paysage culturel se poursuivra tandis que la gestion de la structure historique sera abordée dans le plan directeur des lieux historiques nationaux des Fortifications-de-Kingston et du Fort-Henry. L'offre sur ces îles continuera de suivre le modèle des services de base. Des possibilités de travailler avec des partenaires ou des bénévoles seront examinées pour réaliser les activités d'exploitation de manière efficace, ou dans le cadre d'un permis.

Îles Yorkshire et Main Duck

Ces deux îles forment dans l'est du lac Ontario un archipel qui s'étend de la pointe Prince Edward, près de Picton en Ontario, à la pointe Stony, dans l'État de New York. Ces îles sont importantes pour les Haudenosaunee, car ils considèrent que le Pacificateur s'y arrêtaient lorsqu'il traversait le lac Ontario. Il s'agit des îles les plus éloignées du centre des opérations du parc national des Mille-Îles. Compte tenu de leur éloignement, elles attirent beaucoup moins de visiteurs que les autres endroits du parc, même si elles sont une destination pour quelques plaisanciers. Les activités sur ces îles sont axées sur la gestion des ressources. On trouve quelques installations de base destinées aux visiteurs, dont un quai, et une seule toilette à compostage à la baie School House, ainsi qu'un sentier de randonnée rustique entre le quai et le phare de la Garde côtière canadienne à l'extrémité sud-ouest de l'île. Il y a plusieurs bâtiments non utilisés sur l'île Main Duck qui seront enlevés au cours du présent cycle de planification.

Objectifs :

- Des partenaires ou des bénévoles participent aux opérations et à l'entretien des îles Yorkshire et Main Duck.
- En collaboration avec les partenaires autochtones, le parc explore les façons d'honorer l'importance des îles pour les Haudenosaunee.
- L'île Main Duck est gérée de façon à protéger l'habitat essentiel des espèces en péril, et les effets des espèces envahissantes et surabondantes sont minimisés.
- D'ici 2030, les infrastructures excédentaires sont éliminées de l'île Main Duck.
- Les espèces en péril sont surveillées et des activités de rétablissement sont mises en œuvre.

7.3 Réserve naturelle Skoryna

La réserve naturelle Skoryna est située à quelque 50 kilomètres au nord du centre principal du parc. Une partie de cette propriété se trouve dans une « zone d'intérêt naturel et scientifique », et la portion sud-est jouxte un important milieu humide. L'importance écologique de ce site repose sur son mélange d'habitats, qui comprend une couverture forestière et des milieux humides. Il n'y a aucune installation destinée aux visiteurs et l'accès du public est difficile.

Objectifs :

- Des partenaires ou des bénévoles participent aux opérations et à l'entretien de la réserve naturelle Skoryna.
- L'intégrité écologique fait l'objet d'une surveillance et les activités de rétablissement du Plan d'action visant des espèces multiples sont mises en œuvre.

8.0 Zonage

Le système de zonage des parcs nationaux établi par Parcs Canada est une méthode intégrée de classification des terres et des eaux dans un parc national. Il permet de désigner des endroits où des activités particulières peuvent être réalisées sur terre et sur l'eau, en fonction de la capacité à les appuyer. Le système de zonage se divise en cinq catégories :

- Zone I – Préservation spéciale
- Zone II – Milieu sauvage
- Zone III – Milieu naturel

Zone IV – Loisirs de plein air

Zone V – Services du parc

Le plan de zonage pour le parc est présenté aux cartes 3 à 12. Les zones de parc s'appliquent à tous les secteurs du parc.

Le zonage contribue à appuyer la vision adoptée pour le parc en concentrant l'activité humaine dans des secteurs appropriés tout en assurant la protection des ressources écologiques et culturelles rares et vulnérables.

Des changements ont été apportés au zonage pour favoriser une amélioration de la connectivité écologique, pour tenir compte de l'utilisation actuelle et pour améliorer l'expérience du visiteur. Les modifications apportées par rapport au plan directeur de 2010 comprennent ce qui suit :

- Augmentation des secteurs de zone I pour améliorer la connectivité écologique, préserver les forêts intérieures et protéger des parcelles de l'habitat essentiel d'espèces en péril.
- Ajout de secteurs de zone I découlant de connaissances nouvelles sur les espèces en péril et de découvertes récentes d'aires importantes (p. ex. le complexe de terres humides à l'étang Lees) et d'habitats forestiers (notamment au ruisseau Jones et à Landons Bay).
- Modifications et ajouts de secteurs de zone III à des endroits comme l'île Thwartway, l'île Gordon et l'île Lindsay pour tenir compte de l'utilisation actuelle et de possibilités futures d'utilisation par les visiteurs.
- Modification des secteurs de zone IV et V à Landons Bay, au ruisseau Jones, à Mallorytown Landing et à l'île Hill pour tenir compte de l'utilisation actuelle de ces secteurs, des installations en place et des possibilités futures destinées aux visiteurs.
- Acquisition de plusieurs propriétés et îlots depuis 2010 et ajustements mineurs nécessaires à la suite de l'arpentage des jonctions des limites.

Zone I – Préservation spéciale

La zone I englobe les secteurs du parc qui abritent les meilleurs exemples des caractéristiques de la région naturelle ou qui contiennent des caractéristiques naturelles ou culturelles rares ou exceptionnelles. Il s'agit de la zone qui assure le plus haut niveau de protection. Cette désignation peut par ailleurs être utilisée pour protéger des secteurs qui sont trop fragiles pour supporter l'aménagement d'installations ou une forte fréquentation. Dans les secteurs de zone I, la préservation est la principale préoccupation en matière de gestion. L'accès et la circulation motorisés y sont interdits. La présentation des caractéristiques naturelles de ces zones peut se faire à l'extérieur des lieux.

Il y a 18 secteurs désignés zone I, d'une superficie totale de 7,1 km², soit 28 % des terres du parc. Ces secteurs assurent un degré élevé de protection à des caractéristiques fragiles et représentatives comme les habitats de multiples espèces en péril, les landes rocheuses, des milieux humides d'importance provinciale, des sites archéologiques, des forêts matures anciennes et des communautés florales rares.

Zone II – Milieu sauvage

Les milieux sauvages de zone II visent à protéger des paysages naturels représentatifs où les visiteurs peuvent découvrir une nature où il y a très peu d'empreinte humaine et d'installations. L'expérience du visiteur dans ces secteurs est axée sur les activités non motorisées, et ces secteurs peuvent offrir des installations de base telles que des quais, des terrains de camping rudimentaires et des toilettes à compostage. L'accès et la circulation motorisés y sont interdits. L'accès par bateaux aux quais n'est pas considéré comme un accès motorisé aux îles.

Il y a 154 secteurs désignés zone II, totalisant 16,5 km², soit 65,4 % des terres du parc. La majorité des îles du parc qui étaient auparavant désignées zone II demeurent telles quelles. Ces secteurs englobent des îles et des propriétés continentales non aménagées où il pourrait y avoir d'importants habitats écologiques et habitats d'espèces en péril, tout en étant capables d'accueillir des installations rudimentaires destinées aux visiteurs.

Zone III – Milieu naturel

Les secteurs de zone III sont gérés comme des milieux naturels capables de supporter une gamme d'expériences offertes aux visiteurs. Ces secteurs permettent aux visiteurs de découvrir des caractéristiques naturelles et culturelles du parc et de se renseigner à leur sujet grâce à des activités de plein air récréatives et éducatives exigeant un minimum d'installations et de services.

Il y a 14 secteurs désignés zone III, totalisant 1,1 km², soit 4,4 % des terres du parc. La majorité des sentiers de randonnée du parc, bon nombre des panneaux d'interprétation, les tentes oTENTik sur les îles et nombre d'installations comme les toilettes à compostage et les abris sont situés dans les secteurs de zone III.

Zone IV – Loisirs de plein air

La désignation zone IV est utilisée pour des secteurs restreints qui peuvent supporter une utilisation plus intensive par les visiteurs et des installations importantes. Ces zones permettent un accès direct aux véhicules motorisés.

Les secteurs désignés zone IV comprennent l'ensemble des routes asphaltées, les stationnements, les terrains de camping, etc. Ces secteurs réunis représentent une superficie totale de 0,4 km², soit 1,5 % des terres du parc.

Zone V – Services du parc

La désignation zone V est utilisée pour les installations servant aux opérations, à l'entretien et à l'administration du parc. Il y a trois secteurs désignés zone V, totalisant 0,06 km², soit 0,2 % des terres du parc.

Sites écologiques et culturels fragiles

Le parc national des Mille-Îles compte un certain nombre de ressources naturelles et culturelles devant être protégées. Cependant, ces ressources sont soit petites, soit situées dans des secteurs fréquentés par les visiteurs, soit moins importantes que les ressources des secteurs désignés zone I. La désignation d'un site écologique et culturel fragile permet de protéger ces ressources sans restreindre les autres utilisations du parc dans le secteur. Le degré de protection nécessaire pour chaque désignation est déterminé au moyen d'une évaluation de la fragilité de la ressource. Plusieurs facteurs sont pris en considération dans ces secteurs, notamment un nombre d'espèces en péril ou de populations florales rares à l'échelle provinciale, l'habitat faunique des espèces en péril (y compris les aires de nidification et d'hibernation), les zones géologiques rares, les multiples sites archéologiques et culturellement importants, et les structures patrimoniales classifiées ou reconnues par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine. On trouve ces sites fragiles sur 18 îles et trois propriétés continentales du parc national des Mille-Îles. Au fur et à mesure que d'autres renseignements sur les ressources du parc sont recueillis, il faudra préciser les limites de ces sites fragiles ou en définir de nouvelles. Au besoin, certains sites pourraient perdre cette désignation. Les changements aux sites visés par cette désignation ne nécessiteront pas une révision du plan directeur.

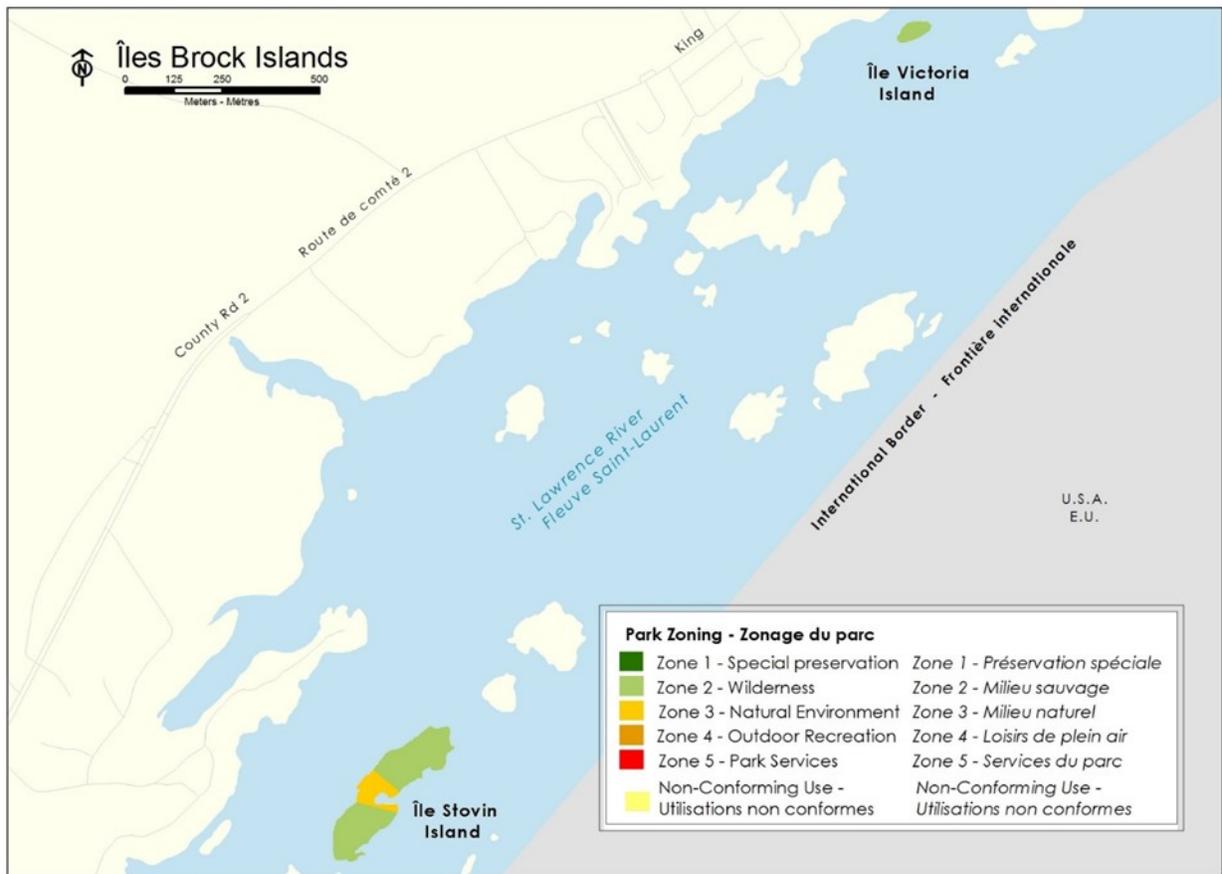
Précisions concernant la planification à l'échelle du paysage

La gestion des territoires situés dans les limites du parc et dans les secteurs prioritaires à l'extérieur du parc sera fondée sur les meilleures connaissances scientifiques qui soient et sur les efforts de collaboration avec les partenaires. Les décisions relatives à l'utilisation de ces territoires seront ajustées selon les nouvelles informations ou conditions. En raison de ce processus décisionnel adaptatif, certains secteurs pourraient nécessiter une protection accrue à l'avenir et une empreinte réduite. Il pourrait y avoir des restrictions temporaires dans d'autres secteurs pour permettre la réalisation d'activités de rétablissement ou la prise de mesures d'atténuation des effets des changements climatiques. Parcs Canada gèrera ces changements, fera preuve de transparence et agira de façon proactive dans ses communications et activités de mobilisation en ce qui a trait à ces types de changements. Les terres acquises pour des fins écologiques pour le parc national des Mille-Îles seront publiées dans la Gazette officielle selon la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

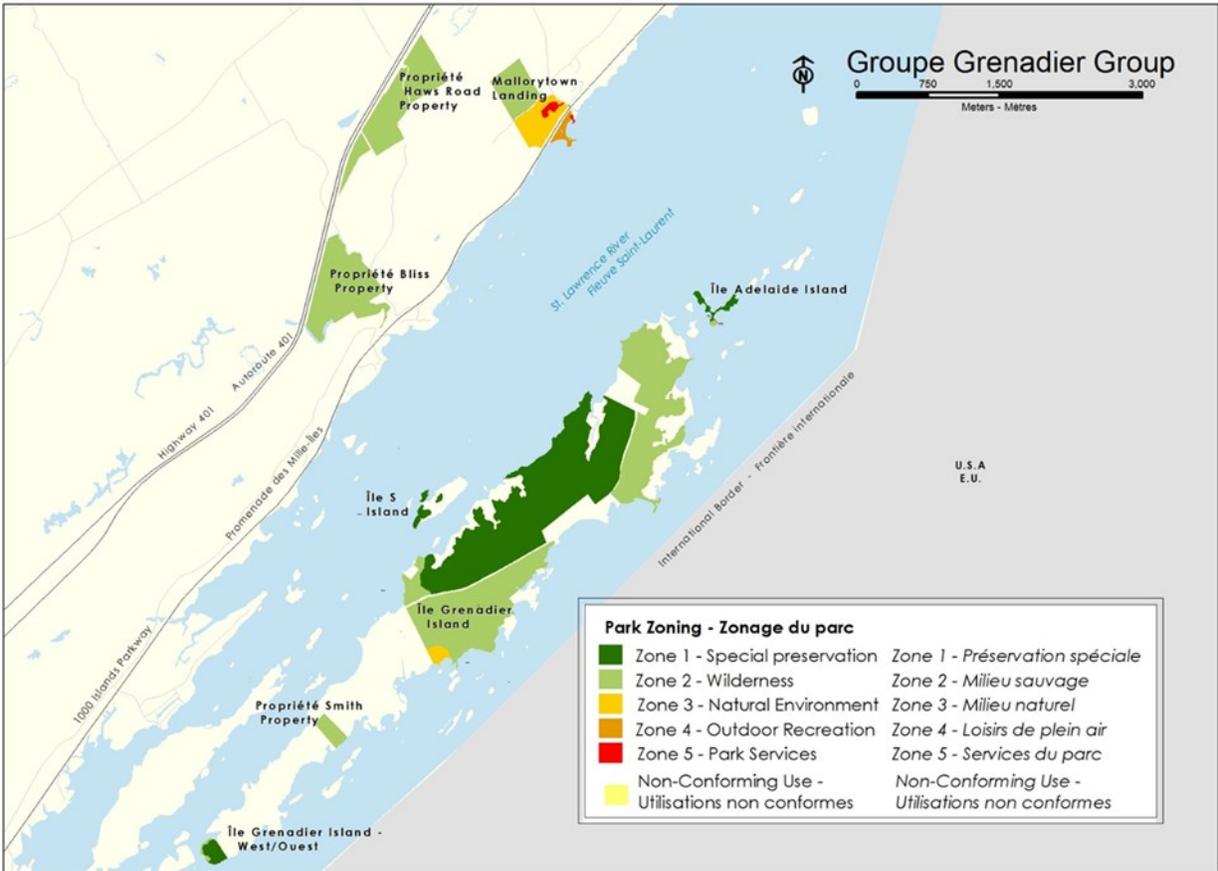
Utilisations non conformes

On appelle utilisation non conforme toute utilisation inappropriée à l'intérieur d'un secteur. Il existe trois sortes d'utilisation non conforme au parc national des Mille-Îles : les emprises des ponts, les emprises routières et les services publics. Le pont international des Mille-Îles enjambe les îles Constance et Georgina. Dans le cadre d'une entente avec Parcs Canada, l'administration du pont des Mille-Îles maintient une emprise dégagée sous le pont. Cette emprise ne concorde pas avec la désignation des îles Constance et Georgina en tant que zones II. Afin de minimiser les incidences futures, le parc consultera l'administration du pont pour élaborer des lignes directrices pour la gestion des ressources naturelles le long de l'emprise. Sur l'île Hill, il y a trois routes qui appartiennent au parc et pour lesquelles des propriétaires fonciers détiennent une servitude d'accès. Il s'agit de Skydeck, de Blacksnake et de Park Hill Lane. Elles ne sont pas conformes aux désignations de zone I et II adjacentes. Il y a aussi quelque 15 kilomètres de lignes électriques qui représentent une superficie totale de 12,1 hectares dans le parc. Ces lignes desservent à la fois les installations du parc et des installations voisines et existent depuis longtemps, ou elles étaient comprises dans des transferts de terres antérieurs. Dans la mesure du possible, le parc appuie la mise hors service de ces lignes lorsqu'elles ne sont plus nécessaires.

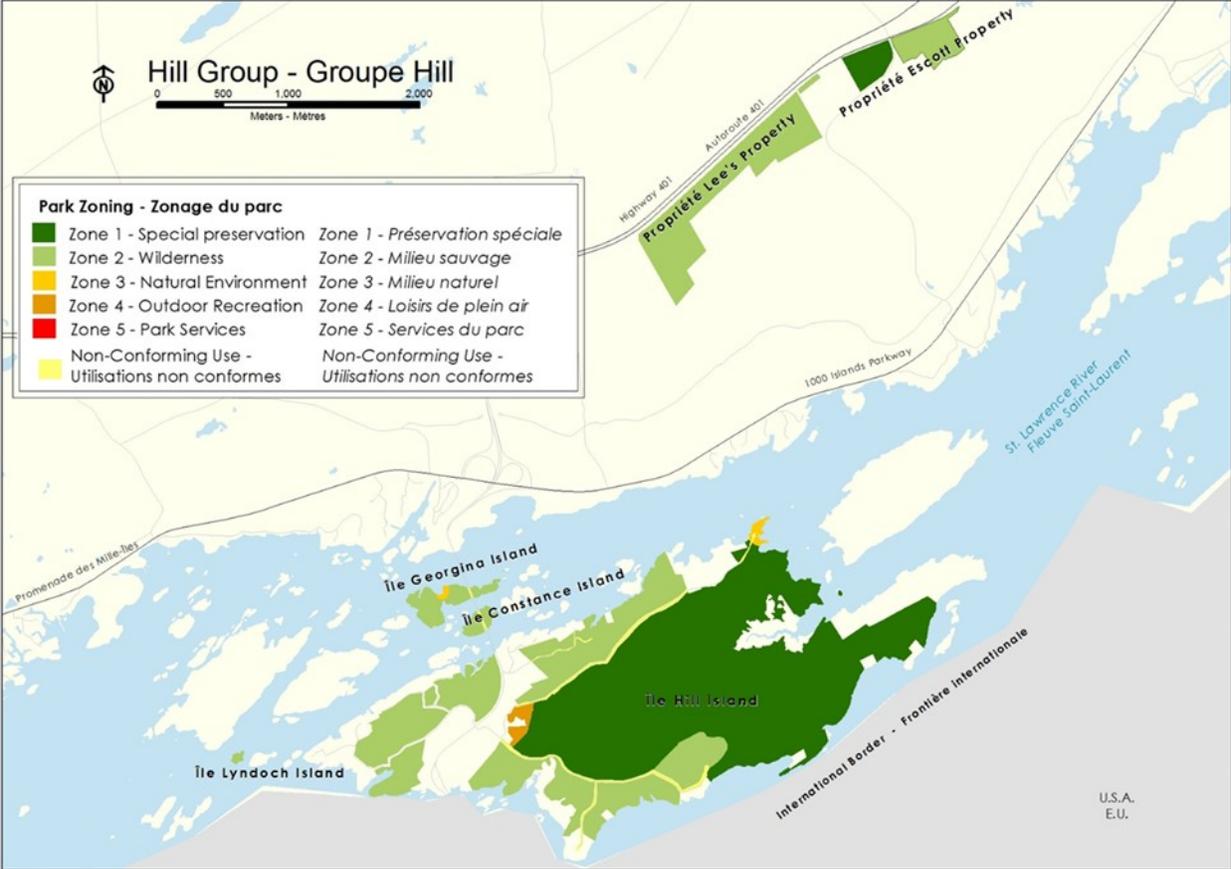
Carte 3 : Îles Brock



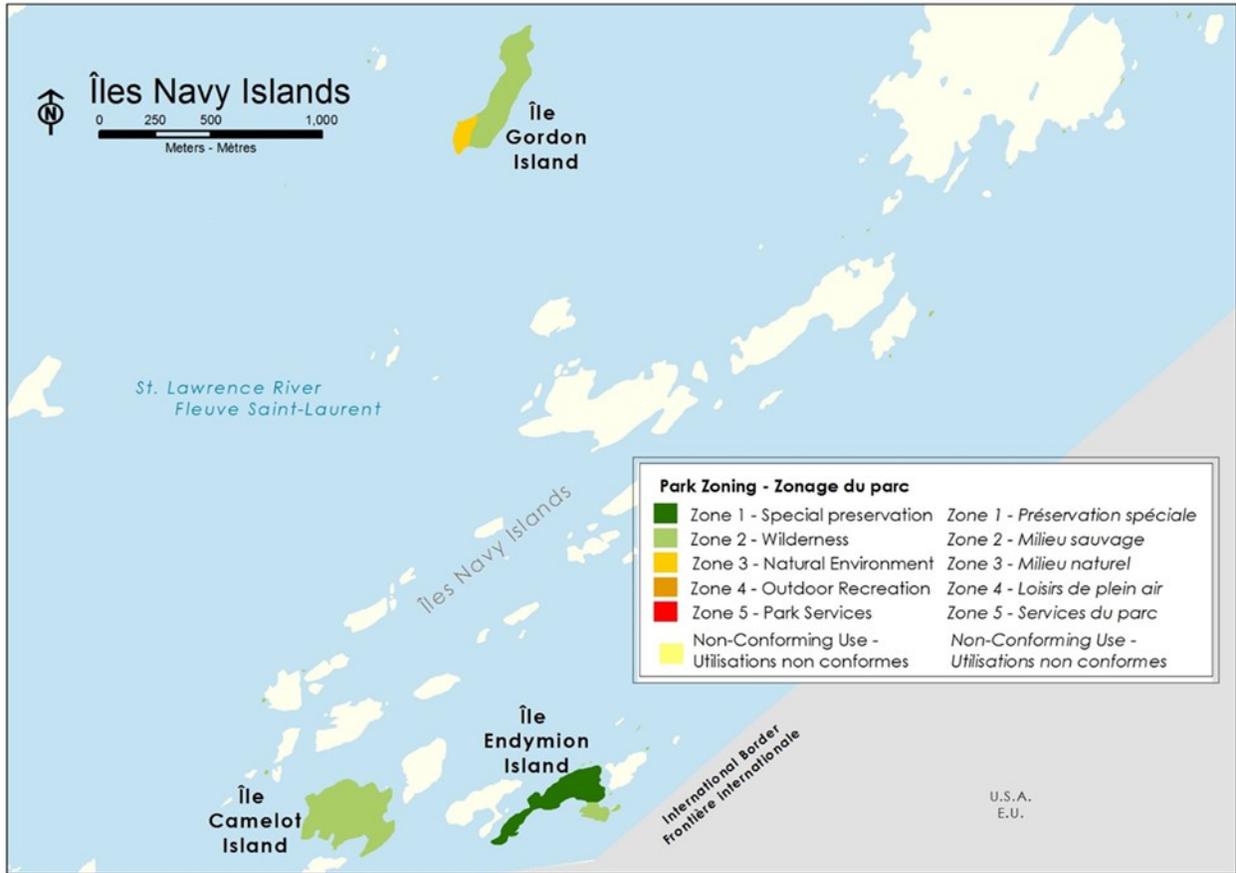
Carte 4 : Groupe Grenadier



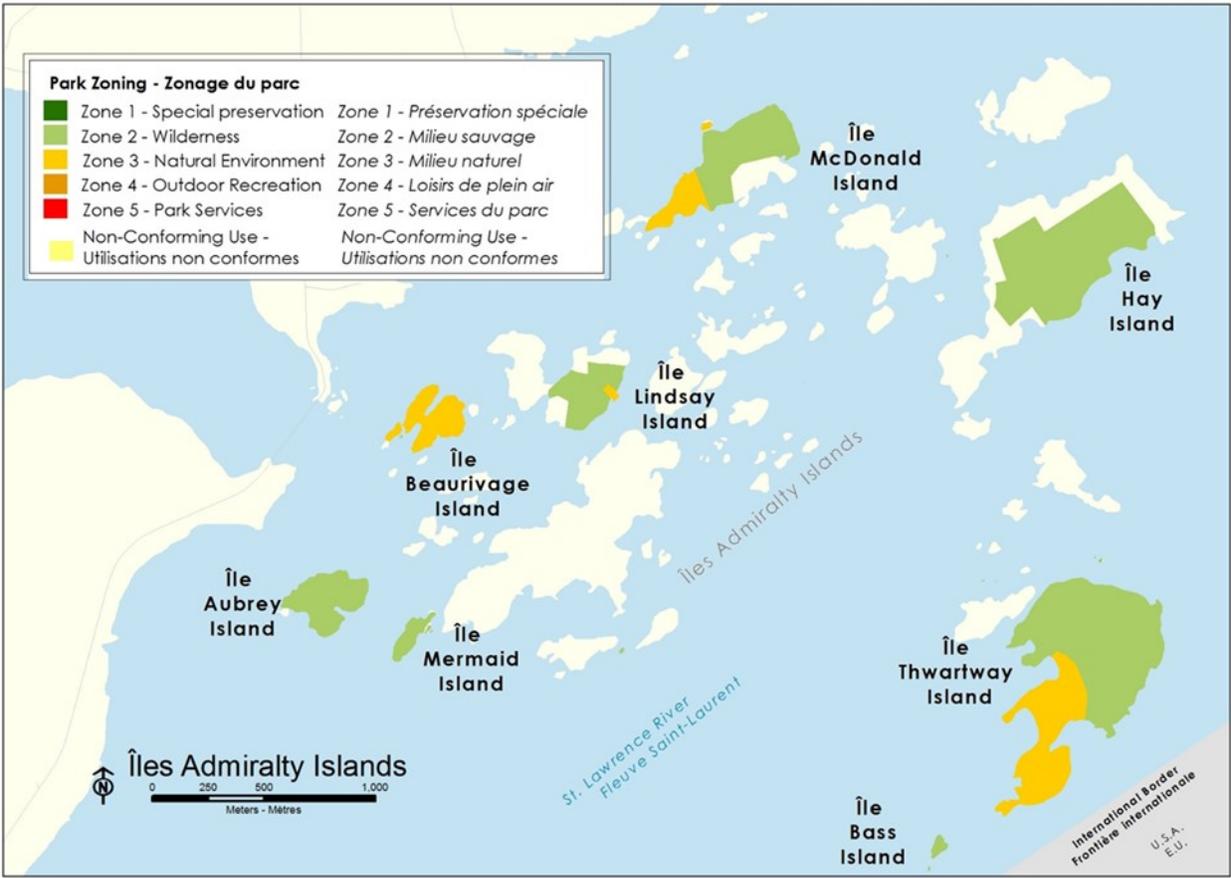
Carte 5 : Groupe Hill



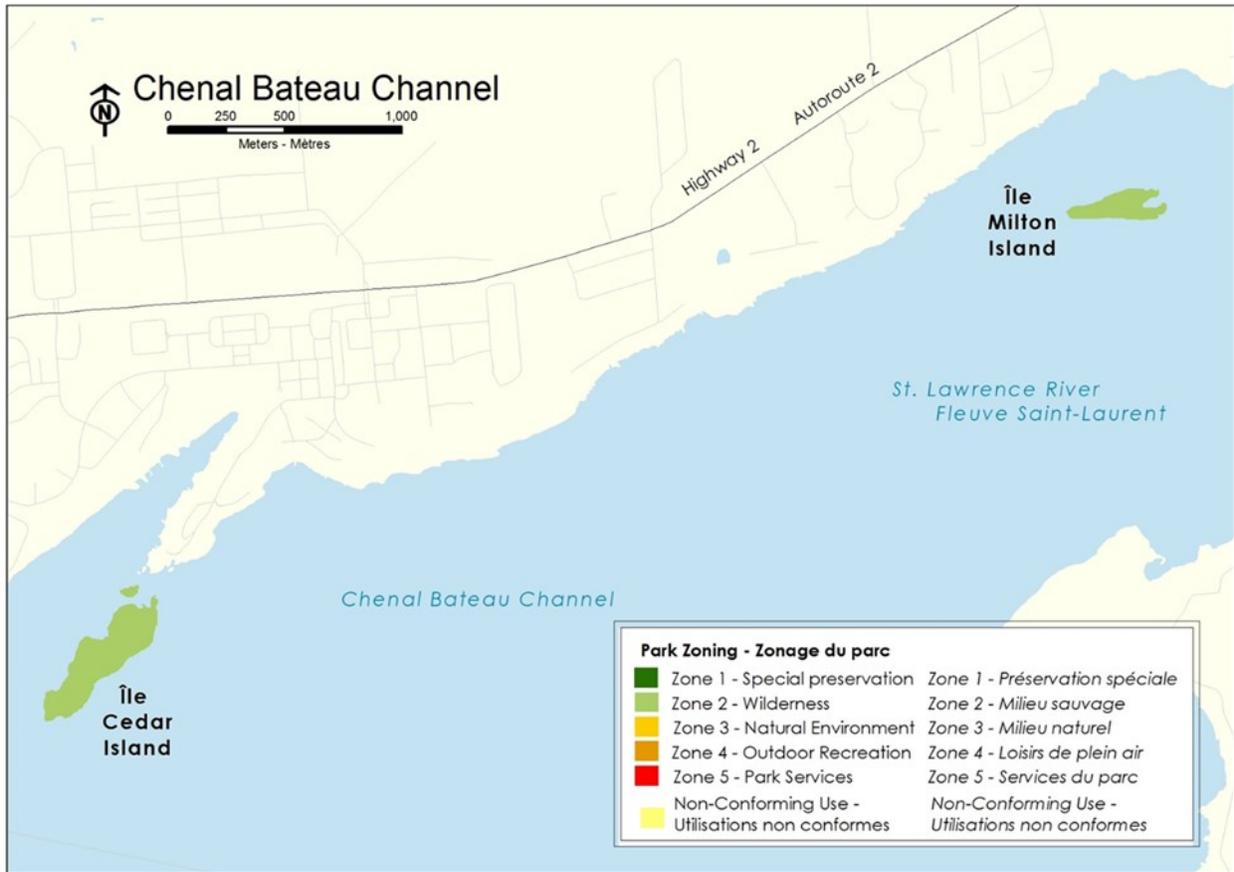
Carte 6 : Îles Navy



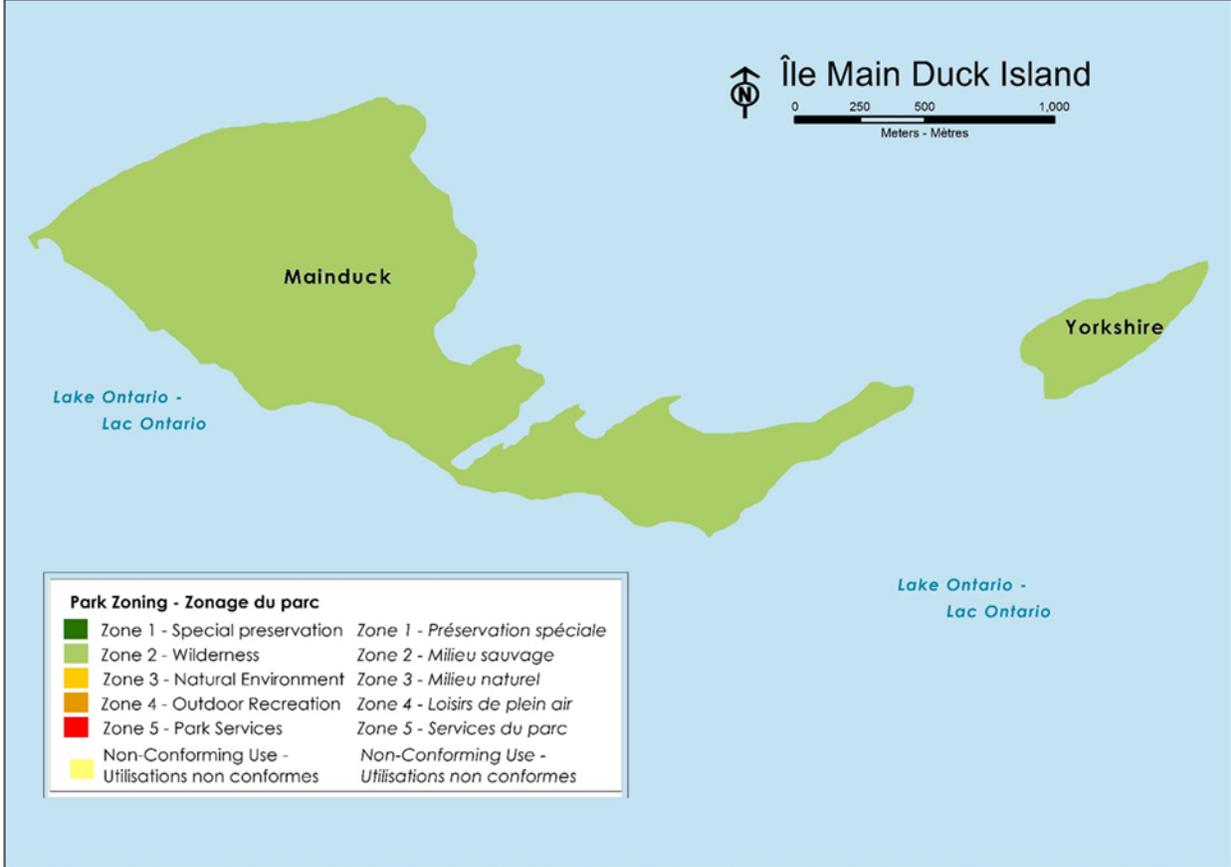
Carte 7 : Îles Admiralty



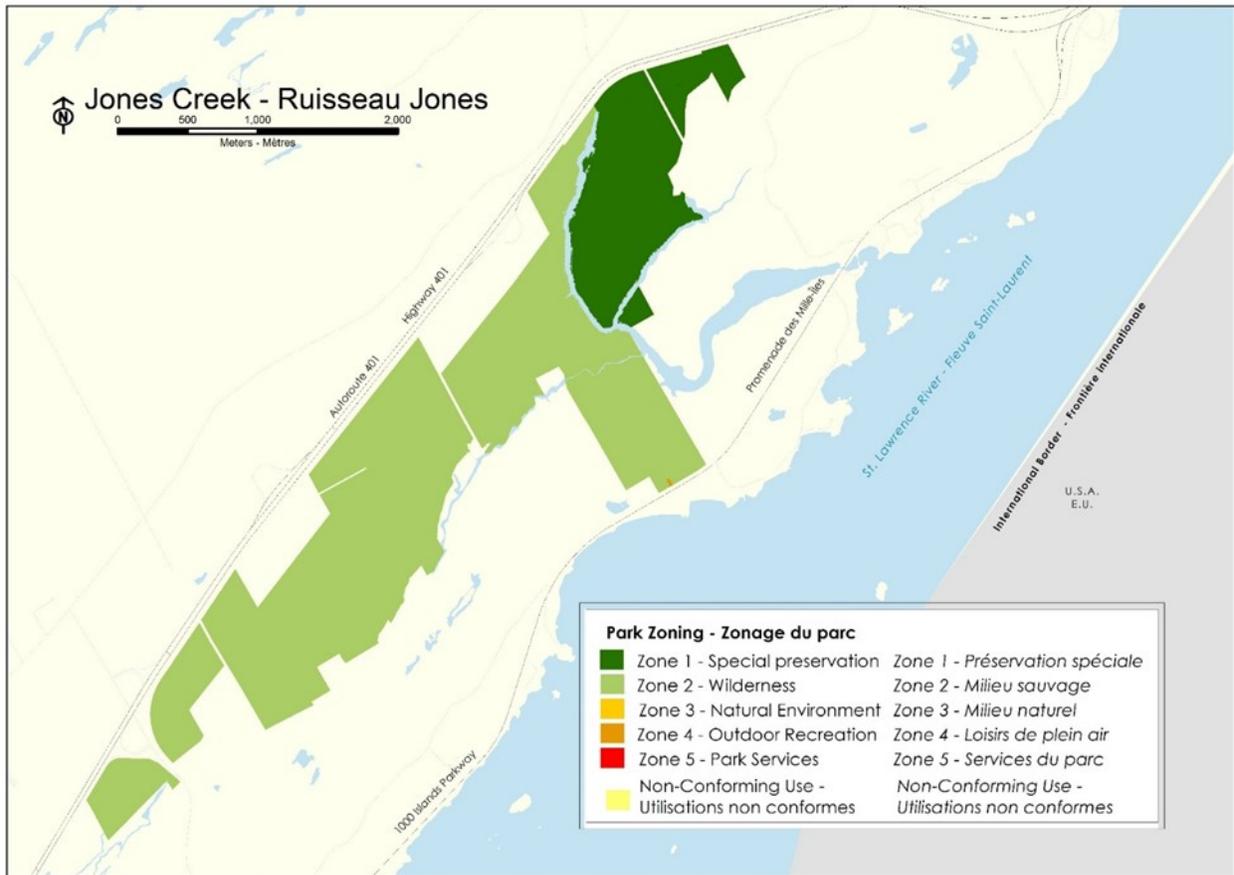
Carte 8 : Chenal Bateau



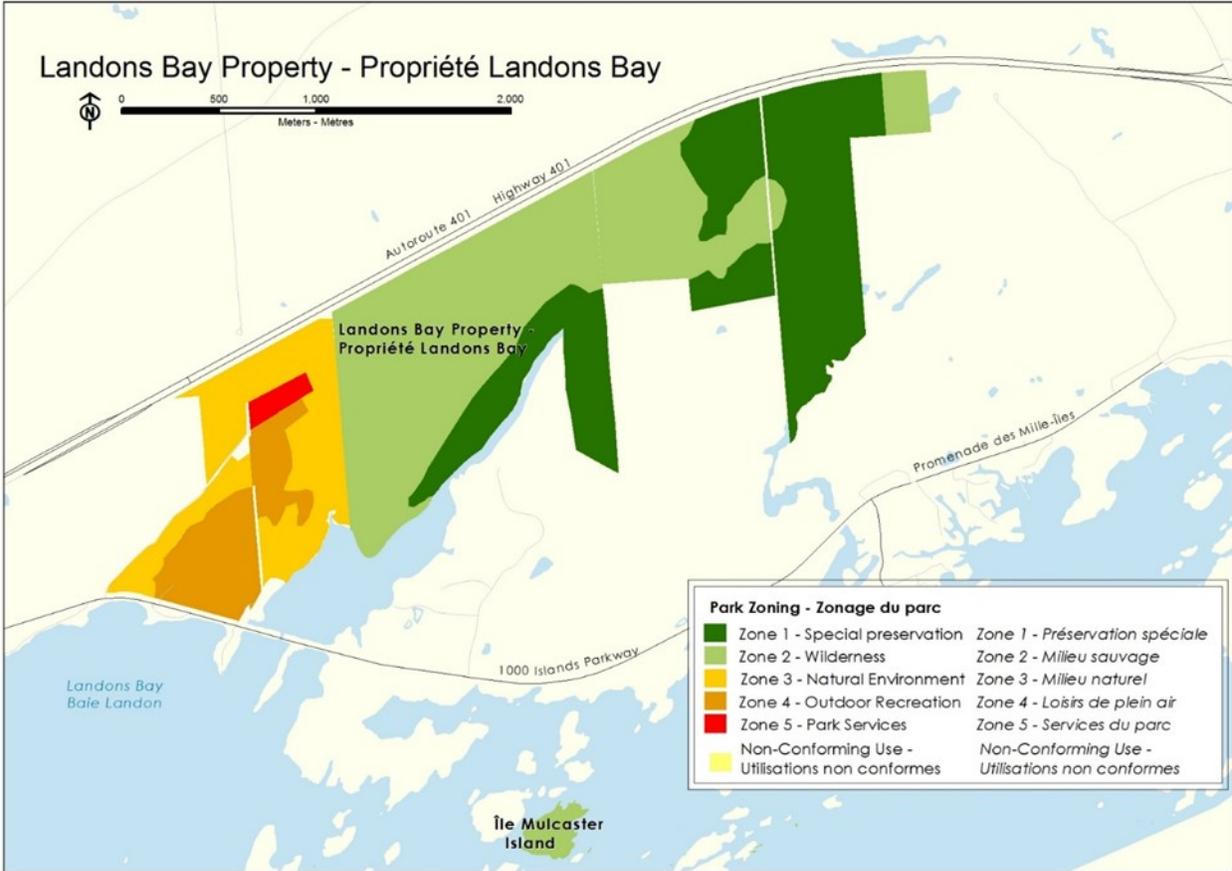
Carte 9 : Île Main Duck



Carte 10 : Ruisseau Jones



Carte 11 : Propriété Landons Bay



Carte 12 : Propriété Skoryna



9.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Une évaluation environnementale stratégique est réalisée pour tous les plans directeurs des parcs nationaux dans le but de comprendre le potentiel des effets cumulatifs. Cette compréhension favorise une prise de décision fondée sur des données probantes qui permet de maintenir ou de rétablir l'intégrité écologique tout au long de la période visée par le plan. L'évaluation environnementale stratégique relative au plan directeur du parc national des Mille-Îles prend en compte les effets potentiels des changements climatiques, les activités locales et régionales autour du parc, la hausse attendue de la fréquentation et les propositions incluses dans le plan directeur. Dans le cadre de cette évaluation, le parc a étudié les effets potentiels sur différents aspects de l'écosystème, notamment les forêts, l'eau douce, les milieux humides et les espèces en péril.

L'écosystème forestier, qui correspond à 87 % du parc, est actuellement en bon état, et cet état est stable; par rapport à d'autres écosystèmes, il est moins vulnérable aux facteurs de stress externes. La vision et les objectifs du plan directeur devraient engendrer des résultats positifs sur l'environnement pour les écosystèmes forestiers du parc national des Mille-Îles.

Bien qu'ils couvrent une plus petite superficie, les rives d'eau douce et les milieux humides du parc national des Mille-Îles constituent des caractéristiques écologiques déterminantes du parc. Bien des espèces en péril présentes dans le parc dépendent des rivages d'eau douce ou des milieux humides. Les prévisions à long terme au sujet des changements climatiques suggèrent qu'il y aura une augmentation de la pression sur les écosystèmes d'eau douce et de milieux humides. Tous les cours d'eau qui sont surveillés proviennent de l'extérieur du parc et sont donc exposés aux effets possibles de futures activités et d'autres utilisations du territoire hors des limites du parc, notamment l'augmentation de l'afflux de nutriments utilisés en agriculture ou pour l'entretien des parcours de golf, ou même le changement du débit en raison de la présence de nouvelles surfaces imperméables. À l'intérieur du parc, l'empreinte des infrastructures dans les écosystèmes des milieux humides est minimale, et les effets sur l'eau douce s'en trouvent ainsi atténués. Entre les objectifs du plan directeur et la mise en œuvre des mesures stratégiques d'atténuation soulignées dans l'évaluation environnementale stratégique, les effets négatifs potentiels du plan directeur sur les écosystèmes d'eau douce et de milieux humides peuvent être pris en charge.

Le parc national des Mille-Îles abrite plus de 40 espèces en péril classées en tant qu'espèces en voie de disparition, menacées ou préoccupantes. Plus de 30 de ces espèces sont sur la liste de l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril*. Le Plan d'action visant des espèces multiples du parc national des Mille-Îles indique les mesures qui seront prises pour protéger et rétablir ces espèces. L'évaluation environnementale stratégique définit d'autres mesures d'atténuation pour plusieurs espèces en péril.

Les partenaires autochtones, les intervenants et le grand public ont eu la possibilité de commenter l'ébauche du plan directeur et un résumé de l'ébauche de l'évaluation environnementale stratégique. La rétroaction reçue a été intégrée à l'évaluation environnementale stratégique et au plan directeur.

L'évaluation environnementale stratégique a été effectuée conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2010) et a guidé l'examen de la contribution du plan directeur à la *Stratégie fédérale de développement durable*. Chaque projet entrepris au parc dans le but d'atteindre les objectifs du plan directeur sera examiné afin de déterminer si une évaluation d'impact est nécessaire aux termes de la *Loi sur l'évaluation d'impact* ou des textes législatifs subséquents. Le plan directeur appuie les objectifs de la *Stratégie fédérale de développement durable* suivants : mesures relatives aux changements climatiques; infrastructure moderne et résiliente; côtes et océans sains; lacs et cours d'eau vierges; terres et forêts gérées de façon durable; populations d'espèces sauvages en santé; et rapprocher les Canadiens et Canadiennes de la nature.

De nombreux effets environnementaux positifs sont attendus, et aucun effet environnemental négatif important n'est prévu à la suite de la mise en œuvre du *Plan directeur du parc national du Canada des Mille-Îles*.